

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT

D'ARLES

**DEL2025\_150**

**Objet : Bilan de la concertation du  
Plan de Mobilité de Terre de  
Provence (2025-2035)**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix sept juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à l'Espace Culturel à Graveson, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 juillet 2025.

**PRÉSENTS :**

**Pour la commune de Barbentane :** M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.  
**Pour la commune de Cabannes :** M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN.  
**Pour la commune de Châteaurenard :** M. Marcel MARTEL, M. Eric CHAUVET, M. Pierre-Hubert MARTIN, M. Jean-Pierre SEISSON, M. Cyril AMIEL, Mme Annie SALZE.  
**Pour la commune d'Eyragues :** M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Éric DELABRE.  
**Pour la commune de Graveson :** M. Michel PÉCOUT, Jean-Marc DI FÉLICE.  
**Pour la commune de Maillane :** M. Éric LECOFFRE, Mme Frédérique MARÈS.  
**Pour la commune de Mollégès :** Mme Corinne CHABAUD.  
**Pour la commune de Noves :** M. Georges JULLIEN, M. Pierre FERRIER.  
**Pour la commune d'Orgon :** M. Serge PORTAL.  
**Pour la commune de Plan d'Orgon :** Mme Jocelyne VALLET.  
**Pour la commune de Rognonas :** M. Yves PICARDA.  
**Pour la commune de Saint-Andiol :** M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la commune de Châteaurenard :** Mme Solange PONCHON (*donne pouvoir à Eric CHAUVET*) ; Mme Marie Laurence ANZALONE (*donne pouvoir à Pierre-Hubert MARTIN*) ; Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (*donne pouvoir à Marcel MARTEL*) ;  
**Pour la commune de Graveson :** Mme Annie CORNILLE (*donne pouvoir à Jean-Marc DI FÉLICE*).  
**Pour la commune de Mollégès :** M. Patrick MARCON (*donne pouvoir à Corinne CHABAUD*).  
**Pour la commune de Noves :** Mme Mireille MEYNAUD (*donne pouvoir à Georges JULLIEN*) ; M. Christian REY (*donne pouvoir à Mme Edith BIANCONE*).  
**Pour la commune d'Orgon :** Mme Angélique YTIER-CLARETON (*donne pouvoir à Serge PORTAL*).  
**Pour la commune de Plan d'Orgon :** M. Jean-Louis LEPIAN (*donne pouvoir à Jocelyne VALLET*).  
**Pour la commune de Rognonas :** M. Dominique ALIZARD (*donne pouvoir à Yves PICARDA*).  
**Pour la commune de Verquières :** M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE (*donne pouvoir à Jean-Christophe DAUDET*)

**ABSENTS :**

**Pour la commune de Châteaurenard :** Mme Adélaïde JARILLO, M. Bernard REYNES, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT  
**Pour la commune de Rognonas :** Mme Cécile MONDET

**Secrétaire de séance :** M. Michel PECOUT

M. le vice-Président en charge de la mobilité expose que l'article L.1214-14 du Code des transports, pose le principe d'une association avec certaines entités publiques tout au long de la phase d'élaboration du projet, ainsi que d'une consultation d'un certain nombre de personnes privées et publiques. L'article 7 de la charte de l'environnement ainsi que les articles L. 121-15-1 et L 121-16 du Code de l'environnement imposent pendant la durée de l'élaboration du PDM qu'une concertation associant le public soit réalisée.

Dans le respect de ce cadre légal, Terre de Provence a organisé une concertation avec tous les acteurs du territoire concernés par le PDM : les partenaires techniques, Personnes Publiques Associées et des représentants d'organismes, les habitants et usagers des transports du territoire.

Au regard de l'acculturation du territoire sur les enjeux de mobilité, Terre de Provence a choisi de procéder avec une mobilisation progressive et concentrique en élargissant progressivement le nombre de personnes mobilisées.

#### Phase 1 : Mobilisation technique et politique des communes lors de l'identification de l'état des lieux et des projets communaux

**Entre novembre et décembre 2024**, l'équipe projet a mobilisé les représentants des communes du territoire afin d'identifier les personnes et référents communaux qui seront en charge du suivi du projet. 13 entretiens ont été conduits dans toutes les communes afin d'identifier les acteurs de chacune des communes (politiques, techniques, associatifs) pour partager le processus d'élaboration du Plan de Mobilité. Avec ces échanges et le partage de données, 13 monographies communales ont été établies retraçant la vision de la mobilité pour chacune d'elles aujourd'hui et demain. Cela a également permis d'identifier les enjeux de mobilité de chacun.

#### Phase 2 : Mobilisation technique et co-élaboration de l'état des lieux des enjeux et des pistes d'actions

**Entre février et mai 2025**, ont été réunis autour du projet de PDM l'ensemble des compétences techniques nécessaires, en sollicitant la désignation de référents par chaque institution publique concernée : Etat, Région, Département, chambres consulaires, opérateurs de transports, communes. Ces référents ont été invités à 6 réunions techniques thématiques de partage et de co-élaboration de l'état des lieux ainsi que des propositions d'enjeux et des pistes d'actions. Elles ont réuni 110 personnes. Ces échanges ont permis de partager, vérifier et adapter en deux temps, d'une part le diagnostic et d'autre part le plan d'actions du Plan de Mobilités.

#### Phase 3 : Recueil de l'avis des habitants du territoire en deux phases : pour le diagnostic puis pour le plan d'actions

**En mars et en juin 2025**, deux phases distinctes de concertation publique ont été conduites.

La première période de concertation portant sur le diagnostic et les enjeux s'est déroulée entre le **1<sup>er</sup> et le 31 mars 2025**. Un registre numérique de concertation a été ouvert et largement diffusé. Une réunion publique a été organisée le 26 mars. Elle a réuni 61 personnes. A cette occasion, les participants ont partagé le diagnostic et un travail sur table en groupe a permis de poser une hiérarchisation des enjeux.

La deuxième entre le **21 mai et le 21 juin 2025**, a permis de mettre à la disposition du public le diagnostic du territoire. Cette période a également été l'objet de collecte d'avis sur ce diagnostic ainsi que sur la liste des enjeux identifiés. Un atelier de concertation public a permis de partager la stratégie du Plan de Mobilité, puis lors d'un travail sur table de partager les approches modales et de recueillir l'avis et contributions complémentaires des habitants sur le plan d'actions.

L'accès aux données a été effectué à travers :

L'accès au site internet de Terre de Provence : <https://www.terredeprovence-agglo.com/PLAN-DE-MOBILITE-2025-2035-Construisons-ensemble-la-mobilite-de-demain>;

Sur la page du site de Terre de Provence, le Diagnostic, la stratégie sont accessibles, ainsi qu'un lien vers le registre numérique de concertation et une adresse courriel dévolu au dépôt des contributions ([plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr](mailto:plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr)).

Le registre de concertation numérique : <https://www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence>

Le registre numérique a été alimenté tout au long de la concertation de l'ensemble documents soumis au public et des comptes rendus produits à l'issue des rencontres. Il comporte le diagnostic, la stratégie, les pistes d'actions et le compte-rendu des réunions publiques.

L'information sur la démarche du Plan de Mobilité et ses différents outils a été effectuée :

Sur les sites internet des communes de Terre de Provence ;

Sur le site de Terre de Provence, en information instantanée (bandeaux déroulant) ;

Sur le site Facebook de Terre de Provence ;

Sur le magazine de l'agglomération ;

Dans la presse (La Provence).

La méthodologie de construction du Plan de Mobilité a reposé sur l'agglomération progressive des contributions de chaque réunion. A partir du travail technique de l'équipe de pilotage (AUPA et Service Mobilités) les ateliers techniques sectorisés en phase diagnostic puis en phase plan d'actions ont permis de compléter les composantes du diagnostic puis du Plan d'actions. Les deux réunions de concertation ont permis de vérifier la pertinence du diagnostic, de hiérarchiser les enjeux puis de partager les actions du Plan de Mobilité.

Cette construction progressive par agrégation a permis de coconstruire le projet tout en asseyant sa pertinence et son partage.

- 149 visites de la part de 118 visiteurs différents ;
- 51 contributions ont été déposées et 32 publiées ;
- 101 téléchargements de documents ;

Le bilan de concertation du Plan de Mobilité de Terre de Provence (2025-2035) était téléchargeable via un lien et consultable au Secrétariat Général de Terre de Provence Agglomération aux heures d'ouverture

Le bureau communautaire du 3 juillet 2025 a émis un avis favorable

Il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'approbation du bilan de concertation.

Après exposé du rapporteur,

#### LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis favorable de la commission mobilité en date du 17 juin 2025,.

**Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du 03 juillet 2025,

**Considérant que** la concertation du Plan de Mobilité a été conduite en deux temps, entre le 1 et le 31 mars 2025 d'une part, portant sur le diagnostic et les enjeux puis entre le 21 mai et le 21 juin 2025 d'autre part sur la stratégie et le plan d'action ; que cette concertation a permis de partager les composantes du plan de Mobilité avec le public.

**Ayant ouï** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- **Approuve** le bilan de la concertation du Plan de Mobilité joint en annexe.

**Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.**

Membres en exercice : 42  
Votants : 38  
Votes pour : 38  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**Fait à Eyragues, le 17 juillet 2025,**

Pour Extrait Conforme,  
**La Présidente,**  
Corinne CHABAUD



## Bilan de la concertation du Plan de Mobilité de Terre de Provence

### Sommaire :

1) La synthèse de la concertation .....	3
2) Le diagnostic .....	4
a. Les ateliers techniques .....	4
b. Les communications des communes et de Terre de Provence .....	15
c. La réunion de concertation .....	19
3) Le plan d'action .....	24
a. Les communications des communes et de Terre de Provence.....	24
b. Les ateliers techniques .....	31
c. La réunion de concertation .....	94
4) Les données issues du registre de concertation numérique .....	96
a. L'analyse des contributions .....	96
b. Les données statistiques .....	98

### L'accueil presse de la démarche

## En bref

**SAINT-RÉMY-  
DE-PROVENCE**  
**Lecteurs en herbe**

Ce mercredi, de 9h45 à 10h15, la bibliothèque accueille les moins de 3 ans accompagnés, pour un moment de lecture sur le thème de la basse-cour, avec chasse aux œufs.

Gratuit. Renseignements au 04 90 92 70 21.

**SAINT-MARTIN-  
DE-CRAU****Mercredi de  
l'orientation**

Il a lieu ce mercredi de 14h à 17h, au 2, rue de la Garrigue à la Maison familiale rurale, sur rendez-vous.

Infos : 04 90 49 17 52.

**Feria des enfants**

La Feria di Pichoun aura lieu ce mercredi au Foirail, juste à côté des arènes avec animations taurines, jeux de plein air, défilés, spectacle, encierros avec des carretoun et goûter. Dès 9h30, sur le parvis de la mairie. De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h, les jeunes aficionados pourront profiter de nombreuses activités gratuites. De 2 à 14 ans. Chaque ticket acheté donne droit à la tenue feria (t-shirt + banana) ainsi qu'à des collations.

**TARASCON****Exposition  
"Le jardin écologique"**

Jusqu'au 9 avril, à la médiathèque, les plaisirs du jardinage sont à découvrir lors d'une exposition temporaire. Jardinier procure un bien-être physique et psychologique. On peut observer la croissance d'une plante, admirer sa floraison, récolter et déguster les produits de son jardin. Cultiver et consommer les fruits et les légumes de son jardin selon des principes respectueux de l'environnement nous maintient en bonne santé.

Entrée libre. Renseignements au 04 90 73 30 51.

## TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

# Un plan de mobilité ambitieux pour 2025-2035

Face aux défis croissants de mobilité, l'élaboration d'un plan est lancé. Cette initiative vise à repenser les déplacements sur le territoire, en mettant l'accent sur les infrastructures cyclables et la mobilité durable.

Une réunion cruciale s'est tenue la semaine dernière à Eyragues, pour dresser un état des lieux de la mobilité et définir les axes prioritaires de ce plan d'envergure mené par Terre de Provence Agglomération.

Cette rencontre a débuté par la présentation d'un diagnostic territorial exhaustif. Les données recueillies révèlent une prédominance persistante de la voiture, représentant 70% des déplacements, au détriment des mobilités actives. Fait marquant, 70% des 124 000 déplacements internes au territoire font moins de trois kilomètres, soulignant un potentiel important pour le développement des modes de transport alternatifs. L'analyse des flux domicile-travail montre leur augmentation entre 2010 et 2021, avec une part croissante d'actifs travaillant au sein du territoire.

**De plus en plus d'actifs  
sur le territoire**

Les déplacements scolaires ont également connu une croissance significative, mettant en lumière l'importance des mobilités contraintes liées au travail ou aux études.

Le diagnostic accessibilité et précarité a mis en évidence des disparités importantes en matière d'accessibilité aux transports en commun. Seulement 35% de la population a accès à un relais de transport collectif



Parmi les grands axes du plan de mobilité se trouvent la sécurisation des déplacements notamment grâce à l'amélioration des pistes cyclables. / PHOTO M.M.Y.

à 5 minutes à pied. Par ailleurs, 17% des ménages sont en situation de précarité due au coût de la voiture, un taux supérieur aux moyennes départementales et nationales.

**Infrastructures cyclables  
et sécurité**

Lors de la réunion, l'accent a été mis sur l'importance cruciale d'améliorer et de sécuriser les réseaux cyclables. Les participants ont examiné plusieurs aspects essentiels, notamment la mise en sécurité des carrefours à risque, l'éventualité de créer des passerelles dédiées aux cyclistes et compte tenu

des contraintes budgétaires, les solutions de cohabitation entre différents usagers (piétons/cyclistes ou cyclistes/automobilistes), avec une priorité accordée aux usagers les plus vulnérables.

Par ailleurs, les discussions ont fait ressortir la nécessité de généraliser les infrastructures de stationnement pour vélos dans l'ensemble des communes.

La nécessité de développer et de sécuriser les infrastructures cyclables a également été soulignée. Les discussions ont porté sur la sécurisation des intersections dangereuses, la possibilité de construire des passerelles

pour vélos et le partage de certaines voies (entre piétons et vélos ou vélos et autos, avec priorité aux plus fragiles) car les budgets ne sont pas toujours au rendez-vous. L'importance de systématiser le stationnement vélo dans les communes a également été soulignée.

**Un plan d'action concerté**

Le plan de mobilité 2025-2035 s'articule autour de plusieurs axes prioritaires : développer des infrastructures cyclables et piétonnes, améliorer l'offre de transport en commun, promouvoir l'intermodalité, apaiser les centres-villes et villages

et sécuriser les déplacements.

Pour affiner ces orientations et définir des actions concrètes, une série d'ateliers techniques et participatifs est prévue. Le processus de concertation se poursuivra avec un atelier clé, en mai, dédié spécifiquement à l'élaboration détaillée du programme d'action. Cette démarche collaborative vise à impliquer l'ensemble des acteurs locaux dans la construction d'un plan de mobilité adapté aux réalités du territoire.

Ces ateliers déboucheront sur une étape décisive appelée "arrêt du projet", dont le vote est prévu en juillet prochain. S'ensuivra une période de consultation de trois mois impliquant l'ensemble des parties prenantes : communes, agglomérations, représentants des personnes à mobilité réduite, région et autorité environnementale de l'État. Le processus se poursuivra avec une enquête publique d'environ cinq semaines, conduite par un commissaire enquêteur indépendant, permettant aux citoyens d'exprimer leurs observations. L'objectif est de finaliser le projet début 2026, avec un programme de priorisation des actions. Ce plan ambitieux vise à transformer durablement la mobilité sur le territoire de Terre de Provence Agglomération, en favorisant des modes de déplacement plus durables et accessibles à tous.

J.-L.M.

## 1) La synthèse de la concertation

L'article L.1214-14 du Code des transports, pose le principe d'une association avec certaines entités publiques tout au long de la phase d'élaboration du projet, ainsi que d'une consultation d'un certain nombre de personnes privées et publiques. L'article 7 de la charte de l'environnement ainsi que les articles L. 121-15-1 et L 121-16 du Code de l'environnement imposent pendant la durée de l'élaboration du PDM qu'une concertation associant le public soit réalisée. Dans le respect de ce cadre légal, Terre de Provence a organisé une concertation avec tous les acteurs du territoire concernés par le PDM : les partenaires techniques, Personnes Publiques Associées et des représentants d'organismes, les habitants et usagers des transports du territoire.

Au regard de l'acculturation du territoire sur les enjeux de mobilité, Terre de Provence a choisi de procéder avec une mobilisation progressive et concentrique en élargissant progressivement le nombre de personnes mobilisées.

### **Phase 1 : Mobilisation technique et politique des communes lors de l'identification de l'état des lieux et des projets communaux**

Entre novembre et décembre 2024, l'équipe projet a mobilisé les représentants des communes du territoire afin d'identifier les personnes et référents communaux qui seront en charge du suivi du projet. 13 entretiens ont été conduits dans toutes les communes afin d'identifier les acteurs de chacune des communes (politiques, techniques, associatifs) pour partager le processus d'élaboration du Plan de Mobilité.

Avec ces échanges et le partage de données, 13 monographies communales ont été établies retraçant la vision de la mobilité pour chacune d'elles aujourd'hui et demain. Cela a également permis d'identifier les enjeux de mobilité de chacun.

### **Phase 2 : Mobilisation technique et co-élaboration de l'état des lieux des enjeux et des pistes d'actions**

Entre février et mai 2025, ont été réunis autour du projet de PDM l'ensemble des compétences techniques nécessaires, en sollicitant la désignation de référents par chaque institution publique concernée : Etat, Région, Département, chambres consulaires, opérateurs de transports. Ces référents ont été invités à 6 réunions techniques thématiques de partage et de co-élaboration de l'état des lieux ainsi que des propositions d'enjeux et des pistes d'actions. Elles ont réuni 110 personnes.

Ces échanges ont permis de partager, vérifier et adapter en deux temps, d'une part le diagnostic et d'autre part le plan d'actions du Plan de Mobilités.

### **Phase 3 : Recueil de l'avis des habitants du territoire en deux phases : pour le diagnostic puis pour le plan d'actions**

En mars et en mai 2025, deux phases distinctes de concertation publique ont été conduites.

La première période de concertation portant sur le diagnostic et les enjeux s'est déroulée entre le 1er et le 31 mars 2025. Un registre numérique de concertation a été ouvert et largement diffusé. Une réunion publique a été organisée le 26 mars. Elle a réuni 61 personnes. A cette occasion, les participants ont partagé le diagnostic et un travail sur table en groupe a permis de poser une hiérarchisation des enjeux.

La deuxième entre le 21 mai et le 21 juin 2025, a permis de mettre à la disposition du public le diagnostic du territoire. Cette période a également été l'objet de collecte d'avis sur ce diagnostic ainsi que sur la liste des enjeux identifiés. Un atelier de concertation public a permis de partager la stratégie du Plan de Mobilité, puis lors d'un travail sur table de partager les approches modales et de recueillir l'avis et contributions complémentaires des habitants sur le plan d'actions.

L'accès aux données a été effectué à travers :

- L'accès au site internet de Terre de Provence : <https://www.terreprovence-agglo.com/PLAN-DE-MOBILITE-2025-2035-Construisons-ensemble-la-mobilite-de-demain> ;

- Sur la page du site de Terre de Provence, le Diagnostic, la stratégie sont accessibles, ainsi qu'un lien vers le registre numérique de concertation et une adresse courriel dévolu au dépôt des contributions (plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr).
- Le registre de concertation numérique : <https://www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence>

Le registre numérique a été alimenté tout au long de la concertation de l'ensemble documents soumis au public et des comptes rendus produits à l'issue des rencontres. Il comporte le diagnostic, la stratégie, les pistes d'actions et le compte-rendu des réunions publiques.

L'information sur la démarche du Plan de Mobilité et ses différents outils a été effectuée :

- Sur les sites internet des communes de Terre de Provence ;
- Sur le site de Terre de Provence, en information instantanée (bandeaux déroulant) ;
- Sur le site Facebook de Terre de Provence ;
- Sur le magazine de l'agglomération ;
- Dans la presse (La Provence).

La méthodologie de construction du Plan de Mobilité a reposé sur l'agglomération progressive des contributions de chaque réunion. A partir du travail technique de l'équipe de pilotage (AUPA et Service Mobilités) les ateliers techniques sectorisés en phase diagnostic puis en phase plan d'actions ont permis de compléter les composantes du diagnostic puis du Plan d'actions. Les deux réunions de concertation ont permis de vérifier la pertinence du diagnostic, de hiérarchiser les enjeux puis de partager les actions du Plan de Mobilité.

Cette construction progressive par agrégation a permis de coconstruire le projet tout en asseyant sa pertinence et son partage.

- 127 visites de la part de 108 visiteurs différents ;
- 49 contributions ont été déposées et 32 publiées ;
- 50 téléchargements de documents.

## 2) Le diagnostic

### a. Les ateliers techniques

Trois ateliers techniques répartis sur le territoire ont réuni des techniciens et élus par secteurs, issus des communes de l'agglomération, des intercommunalités et villes voisines ou des institutions publiques et privées particulièrement concernés par les enjeux de transports tel que le parc naturel régional de Alpilles ou les transporteurs de voyageurs.

Les participants ont confirmé et précisé l'état des lieux sur des cartes par un travail sur table après une présentation globale du diagnostic pour permettre à chacun de recevoir le même niveau d'information.

Les personnes ont été invitées à participer un mois avant la réunion, les communes ont pu inviter toutes les personnes qu'elles ont jugé utiles au débat en raison de leurs connaissances ou de leur intérêt pour le sujet de la mobilité. Les ateliers ont été répartis sur le territoire pour limiter l'impact des déplacements de chacun et permettre un débat collectif de dimension humaine (environ 15 à 20 personnes par site).

# Atelier diagnostic-enjeux

## Plan de mobilité Terre de Provence

### Compte-rendu de l'Atelier (secteur Ouest)

Date 25/02/2025

Lieu Graveson – Espace culturel

#### Objectifs de l'atelier

- Compléter, confirmer les éléments analysés dans le diagnostic
- Hiérarchiser les enjeux identifiés en fonction de leur importance





## Thématique : Transports en commun

### Participants

#### Groupe 1

MS

EN

NF

CC

#### Groupe 2

FM

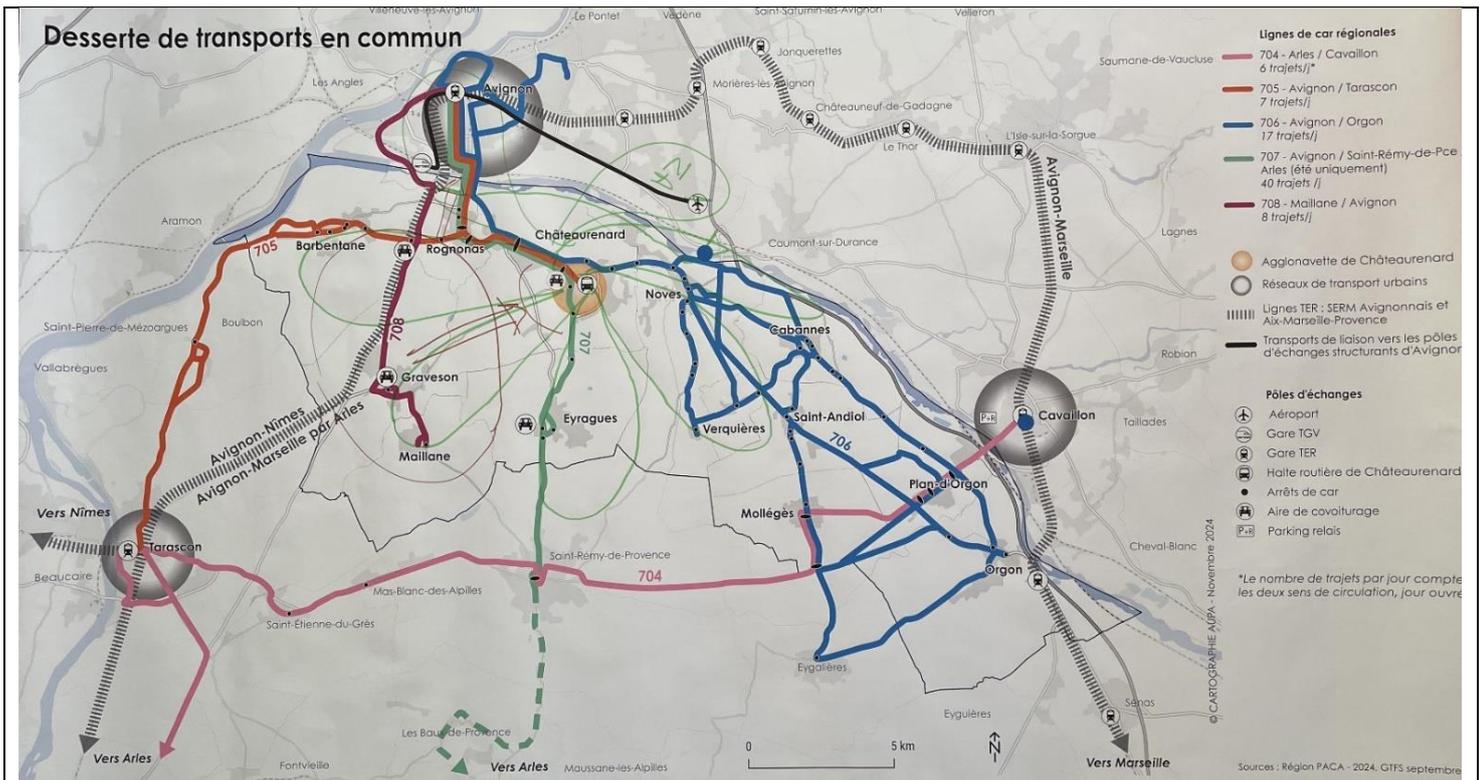
SW

LC

CS

JG

### Principaux échanges



## CONSTATS

- Les constats identifiés dans le diagnostic ont été validés par les participants :
  - > Une offre de transport collectif (TC) peu attractive reposant principalement sur la desserte scolaire et les lignes régionales
  - > Un déséquilibre de l'offre de transports en commun et de la desserte entre les communes de Terre de Provence
  - > Desserte limitée des principaux pôles générateurs et zones d'emploi du territoire
  - > Absence de connexion TC entre la ville-centre et les autres communes de Terre de Provence. Problématique pour le public captif : un vieillissement de la population à considérer
  - > Absence d'alternatives attractives permettant de concurrencer la voiture individuelle notamment pour l'accès aux grandes polarités extérieures : gare d'Avignon TGV, aéroport d'Avignon, Avignon centre, Cavillon, etc.
  - > Absence de points de connexion avec les réseaux limitrophes
  - > La présence de 2 lignes ferroviaires (1 gare en fonctionnement reliée au SERM Avignonnais et AMP) : points d'appui pour le développement d'une offre intermodale attractive

## Des compléments ou précisions sont apportés :

- Manque d'un maillage TC vers Cavillon (polarité pour TPA de 50 000 hab.)
- Complexité des franchissements de la Durance (accès aux polarités extérieures)
- Absence de desserte TC interne, notamment vers Châteaurenard (ville centre de TPA) pour l'accès aux services, emplois et commerces
- Absence de connexion TC directe vers la gare d'Avignon TGV
- Manque de communication et de lisibilité de l'offre actuelle
- Accès aux arrêts difficile
- Problème des horaires sur les lignes régionales existantes qui correspondent aux scolaires et ne répondent pas aux besoins des autres publics cibles

## ENJEUX / PISTES D' ACTIONS

- Les enjeux identifiés ont été validés par les participants :
  - > Accessibilité et connexion aux territoires limitrophes

> Calibrage d'une offre de transport collectif répondant aux besoins

**Des compléments ou précisions sont apportés :**

- Développement d'une desserte TC externe vers Cavaillon et Avignon en interconnexion avec les réseaux TC Orizo et CmonBus
- Création d'un franchissement supplémentaire de la Durance vers le Sud-est d'Avignon (Agroparc)
- Développement d'une desserte interne en connexion avec la ville centre vers l'ensemble des villages du territoire et en rabattement sur les gares et PEM (Cf. carte travaillée « réseau pâquerette »)
- Autres connexions TC internes importantes : vers les gares de Barbentane et Orgon, et entre le quartier prioritaire d'Orgon et la banque alimentaire de Plan d'Orgon
- Amélioration de la communication et de la lisibilité de l'offre mise en place
- Appui sur les entreprises pour communiquer sur l'offre disponible et accompagner le changement de mode

**PRIORITES**

- Création d'un nouveau franchissement multimodal de la Durance (en site propre TC) pour accéder à Avignon
- Développement d'une desserte externe
- Mise en place d'une desserte interne connectée à Châteaurenard
- Communication sur les leviers du TC : gain de temps, financier, sécurité, etc.

# Atelier diagnostic-enjeux

## Plan de mobilité Terre de Provence

### Compte-rendu de l'Atelier (secteur Est)

Date 25/02/2025 Lieu Orgon – Foyer rural

#### Objectifs de l'atelier

- Compléter, confirmer les éléments analysés dans le diagnostic
- Hiérarchiser les enjeux identifiés en fonction de leur importance

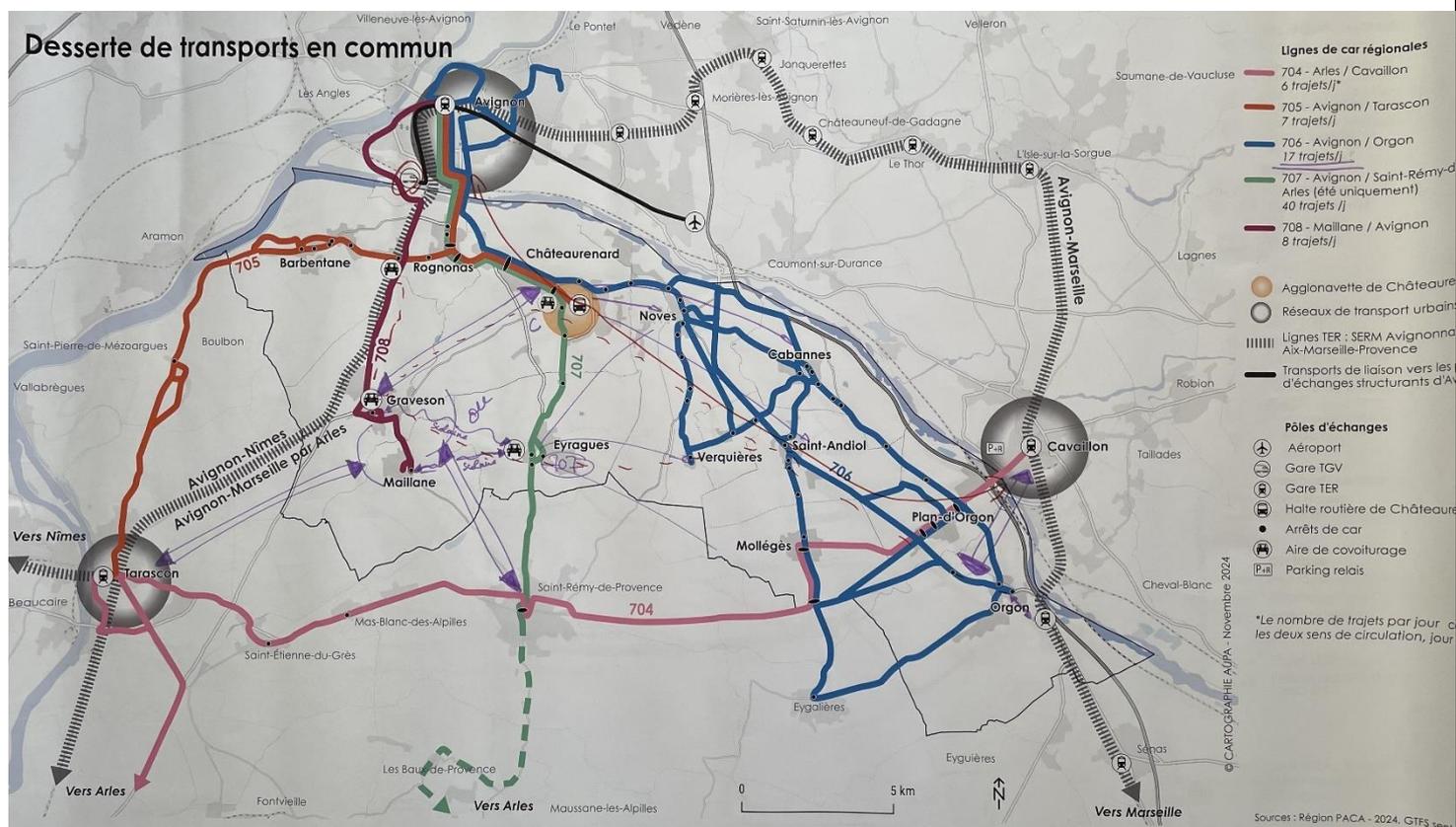


## Thématique : Transports en commun

### Participants

Groupe 1	Groupe 2
SP	CB
SZ	JLP
CR	FS
AL	SR
NF	CLB

### Principaux échanges



### CONSTATS

- Les constats identifiés dans le diagnostic ont été validés par les participants :
  - > Une offre de transport collectif (TC) peu attractive reposant principalement sur la desserte scolaire et les lignes régionales
  - > Un déséquilibre de l'offre de transports en commun et de la desserte entre les communes de Terre de Provence
  - > Desserte limitée des principaux pôles générateurs et zones d'emploi du territoire
  - > Absence de connexion TC entre la ville-centre et les autres communes de Terre de Provence. Problématique pour le public captif : un vieillissement de la population à considérer
  - > Absence d'alternatives attractives permettant de concurrencer la voiture individuelle notamment pour l'accès aux grandes polarités extérieures : gare d'Avignon TGV, aéroport d'Avignon, Avignon centre, Cavailion, etc.
  - > Absence de points de connexion avec les réseaux limitrophes

- > La présence de 2 lignes ferroviaires (1 gare en fonctionnement reliée au SERM Avignonnais et AMP) : points d'appui pour le développement d'une offre intermodale attractive

#### **Des compléments ou précisions sont apportés :**

- Un manque d'interconnexions entre les communes
- La ligne 706 n'est pas satisfaisante en l'état (points d'arrêts, fréquences, cadencement)
- Nécessité d'une augmentation des fréquences sur certaines lignes régionales. Notamment vers le sud du territoire (Arles) depuis le centre de TPA (ex : Maillane/Graveson vers St Rémy et Tarascon)
- Le besoin de renforcer la mobilité solidaire chez les jeunes et seniors notamment (ex : absence de transport en commun entre QPV Orgon et Mission locale Plan d'Orgon, arrêt de la desserte entre Verquières et Châteaurenard pour l'accès aux structures médicales et aux services)
- Identification d'un besoin de desserte des pôles de loisirs (activités extrascolaires) en période de vacances scolaires
- Manque de connaissance et de lisibilité de l'offre régionale ZOU
- La gare d'Orgon n'est pas reliée au territoire par les transports collectifs

#### **ENJEUX / PISTES D' ACTIONS**

- Les enjeux identifiés ont été validés par les participants :
  - > Accessibilité et connexion aux territoires limitrophes
  - > Calibrage d'une offre de transport collectif répondant aux besoins

#### **Des compléments ou précisions sont apportés :**

- Connexion de la gare TER d'Orgon : intérêt fort pour le territoire dans le cadre du SERM
- Organisation d'un transport collectif entre les communes à l'Est de TPA et Cavillon, notamment pour l'accès aux soins, au marché, etc.
- Amélioration des connexions internes vers les lignes régionales structurantes (ex : ligne 707)
- Envisager un marché d'activité de transport extrascolaire pour optimiser les coûts en mutualisant les moyens pour toutes les communes de TPA
- Création d'une ligne régionale Avignon-Cavillon qui desserve TPA sur certains arrêts stratégiques
- En complément, mise en place d'une navette intercommunale rapide et connectée aux gares d'Orgon et Barbentane (passant plus au sud de l'intercommunalité)
- Rendre directement accessible en TC la gare d'Avignon TGV

#### **PRIORITES**

- Accessibilité et connexion aux territoires limitrophes
- Sécurisation et facilitation de l'accès aux arrêts (cheminements piétons balisés, éclairage, etc.)

#### **SECONDAIRES**

- Démocratisation de l'usage du TC à travers une meilleure communication de l'offre existante
- Des arrêts pertinemment positionnés

# Atelier diagnostic-enjeux

## Plan de mobilité Terre de Provence

### Compte-rendu de l'Atelier (secteur centre)

Date	04/03/2025	Lieu	Eyragues – Salle la Bergerie
------	------------	------	------------------------------

#### Objectifs de l'atelier

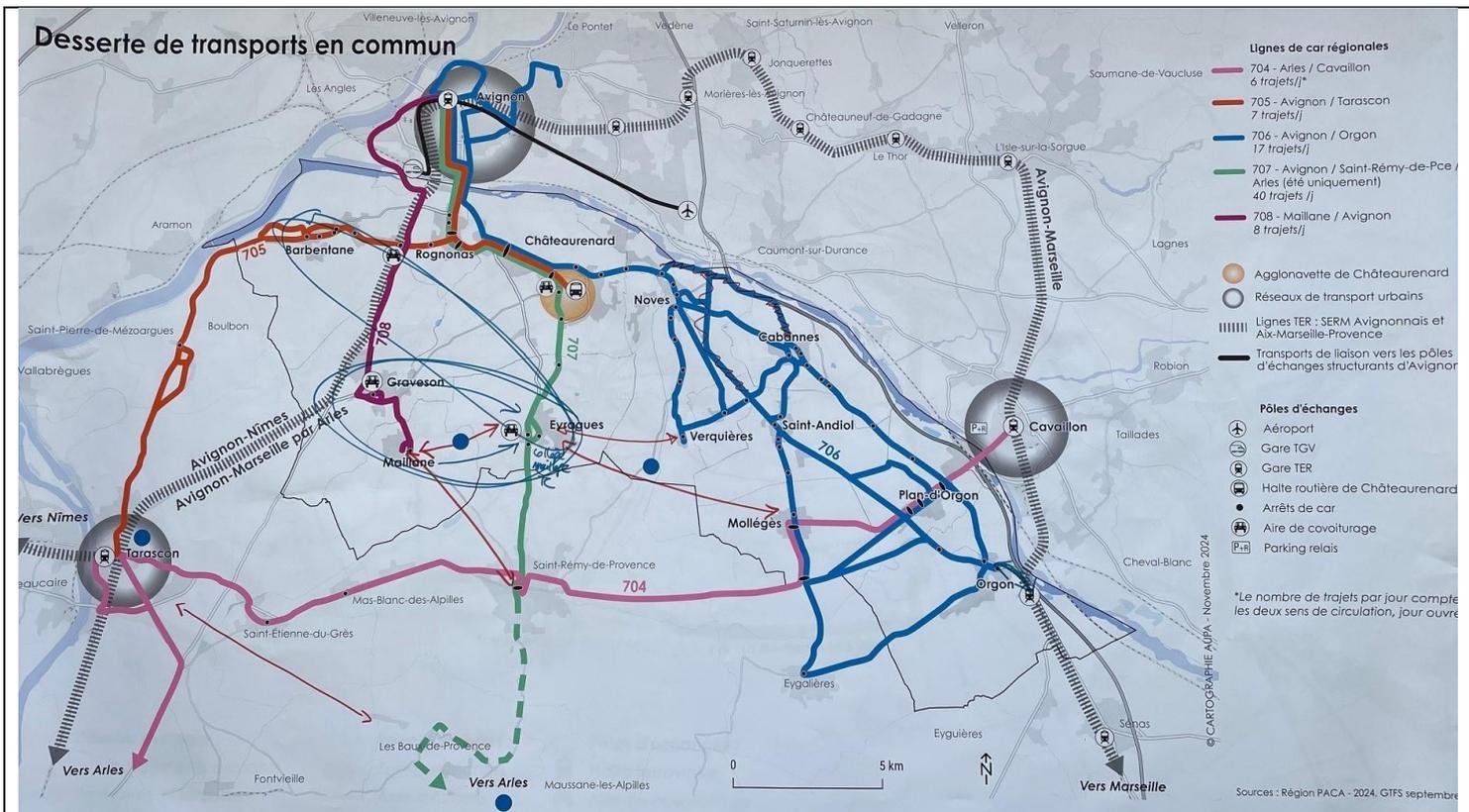
- Compléter, confirmer les éléments analysés dans le diagnostic
- Hiérarchiser les enjeux identifiés en fonction de leur importance





## Thématique : Transports en commun

Participants	
Groupe 1	Groupe 2
CC	SP
CR	CN
RS	MB
JL	CB
NF	KA
BL	SB
IS	MD
<b>Principaux échanges</b>	



## CONSTATS

- Les participants ont validé les constats identifiés dans le diagnostic :
  - > Une offre de transport collectif (TC) peu attractive reposant principalement sur la desserte scolaire et les lignes régionales
  - > Un déséquilibre de l'offre de transports en commun et de la desserte entre les communes de Terre de Provence
  - > Desserte limitée des principaux pôles générateurs et zones d'emploi du territoire
  - > Absence de connexion TC entre la ville-centre et les autres communes de Terre de Provence. Problématique pour le public captif : un vieillissement de la population à considérer
  - > Absence d'alternative attractive permettant de concurrencer la voiture individuelle notamment pour l'accès aux grandes polarités extérieures : gare d'Avignon TGV, aéroport d'Avignon, Avignon centre, Cavillon, etc.
  - > Absence de points de connexion avec les réseaux limitrophes
  - > La présence de 2 lignes ferroviaires (1 gare en fonctionnement reliée au SERM Avignonnais et AMP) : points d'appui pour le développement d'une offre intermodale attractive

## Des compléments ou précisions sont apportés :

- Un manque de liaisons entre les zones d'activités et les villages (notamment pour l'accès des jeunes, stagiaires ou alternants sans véhicules)
- Saturation des flux routiers dans le secteur de Châteaurenard
- Absence de desserte TC/maillage qualitative sur le secteur Ouest (Maillane-Graveson-Barbentane)
- Manque d'accès aux soins (vers les maisons médicales notamment)
- Difficultés de connexion de certains arrêts et dangerosité pour les usagers
- Des polarités externes pas suffisamment desservies : Arles, Tarascon, Cavillon, Saint-Rémy
- Un manque de lisibilité et de visibilité de l'offre TC qui paraît très complexe
- Hétérogénéité des arrêts de car qui n'aide pas à comprendre l'offre (scolaires/réguliers, Région/TPA...)
- Dangerosité du passage de car sur le réseau secondaire (perspective du tracé de la future desserte TC du collège d'Eyragues)
- Trop peu de passages de cars sur certaines lignes (ligne 704 par exemple)

## ENJEUX / PISTES D' ACTIONS

- Les participants ont validé les enjeux identifiés dans le diagnostic :
  - > Accessibilité et connexion aux territoires limitrophes
  - > Calibrage d'une offre de transport collectif répondant aux besoins

### Des compléments ou précisions sont apportés :

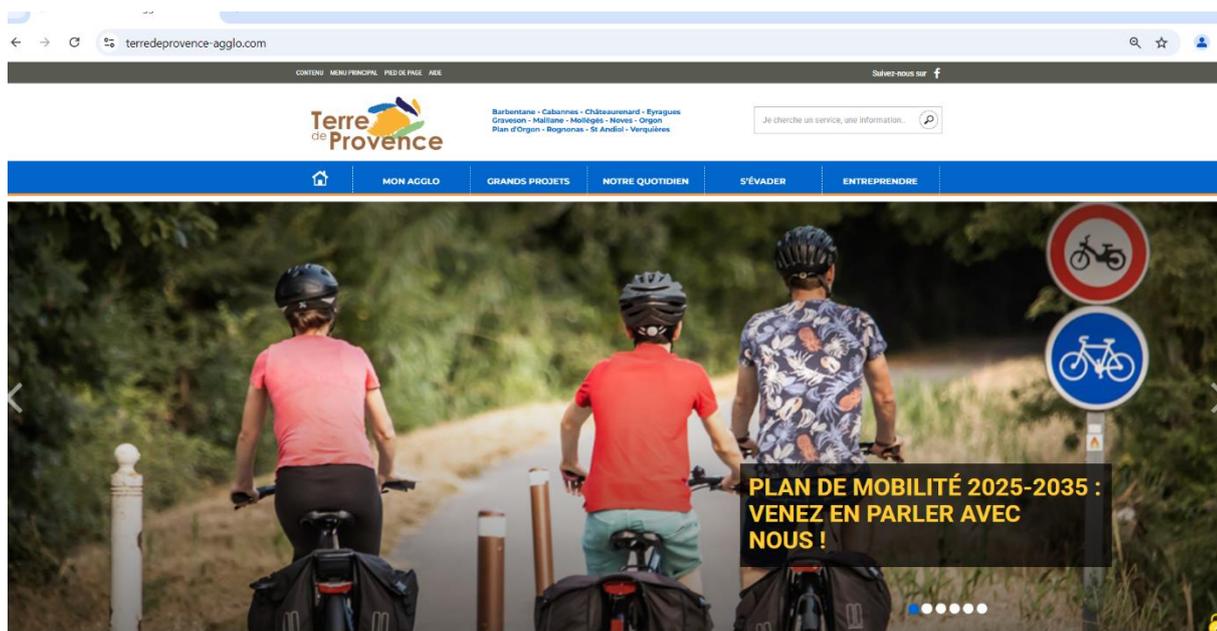
- Rendre accessible la navette interne de Châteaurenard aux collégiens et lycéens
- Connexion des TC aux PEM et centralités de TPA par un maillage interne
- Organisation d'un transport interne en TAD ou modification de l'offre actuelle
- Maillage plus lisible et plus accessible
- Prise en compte du vélo dans les cars : intermodalité notamment au départ d'Avignon TGV
- Restructuration de la ligne 706

## PRIORITES

- Maillage plus fin en interne couvrant l'ensemble du territoire de façon à réduire les flux de circulation
- Connexion TC avec les polarités limitrophes (Avignon TGV, Arles, Tarascon, Cavaillon, Saint-Rémy...) et le réseau interne
- Adaptation de l'offre TC aux déplacements domicile-travail et domicile-étude (déjà bien organisée par TPA)

### b. Les communications des communes et de Terre de Provence

Les communes ont diffusé le document de diagnostic et l'information sur le registre numérique et l'appel à contribution ainsi que la réunion technique de partage et de discussion sur le diagnostic du Plan de mobilité.



Le site internet de Terre de Provence invite les habitants à prendre connaissance du diagnostic et à participer à la concertation organisée sur cette phase entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars. Les documents du plan de mobilité resteront accessibles sur le site pendant toute la période d'élaboration du Plan et au-delà.

CONTENU MENU PRINCIPAL PIED DE PAGE AIDE Suivez-nous sur 

**Terre de Provence**  
Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues  
Graveson - Mailhane - Mollèges - Noves - Orgon  
Plan d'Orgon - Rognonas - St Andiol - Verquèbres

Je cherche un service, une information. 

MON AGGLO GRANDS PROJETS NOTRE QUOTIDIEN S'ÉVADER ENTREPRENDRE

Vous êtes ici : [terredeprovence-agglo.com](#) > Notre quotidien > Transport  
> PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !

## PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !

**PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !**

Terre de Provence Agglomération engage l'élaboration de son Plan de Mobilité 2025-2035.  
Cette démarche concertée vise à définir ensemble une stratégie et un plan d'actions pour les déplacements au sein de notre territoire et vers nos voisins.



**ET SI ON PENSAIT  
MOBILITÉS?  
TERRE DE PROVENCE**

**Pourquoi un Plan de Mobilité ?**

Face aux défis environnementaux et aux besoins croissants en matière de transports, ce plan a pour ambition de repenser les mobilités pour un territoire plus accessible, durable et efficace.

**Les objectifs du PDM**

- Réduire la dépendance à la voiture individuelle
- Favoriser les modes de déplacement durables et l'intermodalité
- Améliorer les mobilités du quotidien (travail, école, commerces...)
- Rendre les services accessibles à tous
- Mettre en place une tarification et une billettique intégrées
- Développer des parkings relais
- Encourager l'usage de la voiture électrique par des infrastructures adaptées
- Améliorer les conditions de franchissement des passages à niveau

**Consulter le diagnostic**

Avant de construire ensemble ce plan d'actions, un état des lieux des mobilités actuelles a été réalisé.  
Découvrez les grands enjeux identifiés et donnez votre avis !

**Diagnostic**

**Exprimez-vous !**

- **En direct**  
Réunion de concertation **le 26 mars 2025 à 18h30**  
Salle de la Bergerie - parc des Poètes - Rue du Lavoir Couvert à EYRAGUES.  
Venez rencontrer nos techniciens et partager votre vision des déplacements sur notre territoire.
- **En ligne**  
Déposez votre contribution dans le registre numérique durant la phase de concertation du diagnostic du  
**1er au 31 mars 2025**

[www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence](http://www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence)

- **Par mail**  
Envoyez votre contribution par mail à  
[plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr](mailto:plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr)

Construisons ensemble la mobilité de demain !

**Documents joints**

 Diagnostic - Plan de mobilité 2025 - 2035  
28 février - PDF - 15.3 Mo

Toutes les communes du territoire relayent la démarche à travers leurs pages facebook et l'accès aux documents afin de favoriser la participation citoyenne. Ils invitent notamment à venir à la réunion publique organisée le 26 mars à Eyragues.

 **Ville de Barbentane · Suivre**  
28 février, 18:00 · 🌐

[MOBILITES] Soyez acteurs du Plan de Mobilité pour vos déplacements sur le territoire

**Terre de Provence agglomération** vous convie à participer à la concertation publique le 26 mars 2025 à 18h30, à Eyragues – Salle de la Bergerie, parc des poètes.

Vous pourrez échanger, durant cette réunion, avec les techniciens et partager votre vision sur les déplacements au sein de Terre de Provence et vers les territoires voisins.

Du 1er au 31 mars, consultez le diagnostic sur les mobilités et donnez votre avis sur le site de concertation en ligne !

Tous les renseignements et liens à l'adresse suivante : <https://www.barbentane.fr/plan-mobilite-2025-2035-terre.../>

#mobilité #PDM #terredeprovenceagglomération



7 J'aime 7 partages

J'aime Commenter Envoyer Partager

Commenter en tant que Tiénoù Chéco



**Ville de Mollégès**  
5 mars, 18:42 · 🌐

👉 Venez participer à la concertation publique le 26 mars à Eyragues pour le futur plan de mobilité sur le territoire de **Terre de Provence agglomération**



**Terre de Provence agglomération**  
25 février, 15:36 · 🌐

👤 PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : VENEZ EN PARLER AVEC NOUS ! 🌍

Terre de Provence Agglomération élabore son Plan de Mobilité pour la prochaine décennie, un do... [En voir plus](#)

👍 4    ➦ 2

👍 J'aime    📄 Copier    ➦ Partager

Elles emploient également leurs sites internet pour diffuser le message :

**Ville de CABANNES**    MA MAIRIE    MA VILLE    SERVICES À LA POPULATION    CABANNES BOUGE    MON TERRITOIRE    🔍 RECHERCHER    ♿ ACCESSIBILITÉ

🏠 > Cabannes bouge > Actualités > **Elaboration du plan de mobilité 2025-2035**

**PARTICIPEZ AU WIKICABANNES**

Prenez part à l'histoire de la commune en partageant vos photos et anecdotes dans le Wikicabannes

[Envoyez vos photos](#) ➔

[Envoyez vos anecdotes](#) ➔



**Elaboration du plan de mobilité**

#Grand projets 06 Mars 2025 Partager

**#Grand projets**  
Réunion publique 24 mars

**#Enfance jeunesse**  
Inscription école maternelle

**#Festivités**  
Weekend des SAUTE-RIGOLES

**#Festivités**  
Spectacle CABARET MARSEILLAIS



26 février 2025

## Terre de Provence Agglomération : Plan de Mobilité 2025-2035



Terre de Provence Agglomération élabore son Plan de Mobilité pour la prochaine décennie,

un document stratégique qui façonnera nos déplacements de demain. 📱 ✨

- Participez à la concertation publique !
- Réunion publique : le 26 mars 2025 à 18h30 à Eyragues
- Salle de la Bergerie, parc des Poètes

L'occasion d'échanger avec nos techniciens et de partager votre vision sur les déplacements au sein de Terre de Provence et vers nos territoires voisins.

**Le Journal d'Eyragues est un blog municipal au service de tous les Eyraguais.**

Envoyez vos annonces, articles et photos à : [communication@eyragues.fr](mailto:communication@eyragues.fr)

Ils seront publiés au plus vite!

- Calendrier des fêtes 2023
- Album photo d'Eyragues
- Archives Blog d'Eyragues 2005
- Archives Blog d'Eyragues 2006
- Archives Blog d'Eyragues 2007
- Archives Blog d'Eyragues 2008
- Archives Blog d'Eyragues 2009
- Archives Blog d'Eyragues 2010
- Archives Blog d'Eyragues 2011

### c. La réunion de concertation

La réunion de concertation organisée à Eyragues le 26 mars a permis de réunir 61 citoyens qui ont pris connaissance, commenté et complété le diagnostic lors d'ateliers sur table thématiques. Ils ont également hiérarchisé les enjeux de mobilité qui avaient été identifiés par l'équipe de pilotage.

# Concertation – Réunion publique

## Plan de mobilité Terre de Provence Agglomération (TPA)

### Compte-rendu

**Date** 26 mars 2025 à 18h30 **Lieu** Eyragues – Salle de la Bergerie

#### Objet

- Partage du diagnostic mobilités du territoire
- Travail sur la priorisation des enjeux et l'identification de pistes d'action

**Participants** : 61 personnes

**Présentation** : Equipe de pilotage du projet : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance (AUPA)

### Séquence 1 : Introduction

Mme la Présidente de Terre de Provence, Corinne Chabaud accueil et présente l'objectif de la réunion accompagnée de Marie-Pierre Callet Vice-Présidente du département des Bouches-du-Rhône et M. Serge Portal Maire d'Orgon, vice-président en charge des mobilités et M. Michel Gavanon, maire d'Eyragues.

### Séquence 2 : Présentation du contexte et des différents points du diagnostic du Plan de Mobilité

#### Présentation d'un diaporama :

- Le cadre réglementaire et de la méthode du Plan de Mobilité ;
- Les principaux éléments étudiés dans le diagnostic du Plan de mobilité.

#### Temps d'échange :

**Michel Gavanon** constate que les flux scolaires, présentés dans le diagnostic ne sont pas représentés vers Arles.

- > **L'AUPA** précise que la cartographie ne représente que les principaux flux afin de préserver la lisibilité. Bien que d'autres flux existent, ils restent minoritaires par rapport à ceux affichés.

**Un participant** s'interroge sur la possibilité d'observer les flux de transit sur le territoire et sur leur prise en compte dans l'analyse des déplacements.

- > **L'AUPA** explique qu'il existe bien du trafic de transit sur le territoire et qu'il est visible sur la cartographie dédié au trafic, notamment sur l'axe entre le pont de Bonpas et le pont de Rognonas.

**Un participant** demande si la diminution du nombre de déplacements observée dans le diagnostic est liée au vieillissement de la population et, si ce n'est pas le cas, si cette notion est prise en compte.

- > **L'AUPA** souligne que le vieillissement de la population est une tendance nationale influençant la mobilité, y compris à l'échelle de Terre de Provence Agglomération. Elle contribue en partie à la diminution des déplacements mais n'en est pas la seule raison.
- > **TPA** ajoute qu'il n'y pas de corrélation directe avec la baisse du nombre de déplacement mais elle y contribue tout de même car la part des plus de 65 ans est très importante sur TPA.

**Un participant** questionne la méthode de calcul de la part modale des piétons ?

- > **L'AUPA** précise que la part modale piéton peut provenir d'une extraction dans une chaîne de déplacement dans une journée.

**Un participant** s'interroge sur l'impact du télétravail dans les déplacements et notamment depuis la période COVID.

- > **L'AUPA** indique que la dernière enquête mobilité réalisée sur le territoire date d'avant la période COVID et qu'aucune enquête territoriale plus récente ne permet pas d'évaluer son impact à l'échelle locale aujourd'hui.
- > **TPA** ajoute que l'impact du télétravail sur les déplacements reste minime en prenant l'exemple de l'étude de l'ADEME (Etude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020),

20 % des actifs sont des télétravailleurs potentiels, et ces derniers consacrent 20 % de leur temps de travail au télétravail.

**Un participant** s'interroge sur la prise en compte, dans le PDM, des déplacements de courte distance liées à l'accessibilité des seniors et personnes à mobilité réduite. Il demande également s'il existe une étude sur les personnes ne se déplaçant pas.

- > **L'AUPA** explique que le PDM doit s'appuyer sur des études locales à l'échelle communale pour évaluer l'accessibilité. À cette fin, un travail de concertation est mené avec les communes, notamment à travers les monographies communales, ainsi qu'avec les associations représentant les personnes en situation de handicap.

**Un participant** s'interroge sur la prise en compte de l'augmentation du trafic pendant la période estivale en raison de l'afflux de touristes.

- > **L'AUPA** indique qu'aujourd'hui le diagnostic présente des données quantifiables avec les déplacements des actifs, des scolaires et plus globalement des résidents, cependant, la problématique touristique a bien été prise en compte dans le diagnostic et les enjeux du territoire.

**Un participant** demande où en est le projet de travaux sur le pont de Bonpas visant à améliorer la traversée de la Durance vers la rive droite.

- > **L'AUPA** explique qu'un recensement des projets routiers situés sur le territoire, avec les acteurs associés a été effectué lors de l'élaboration du diagnostic mais que nous ne disposons pas encore des éléments situés sur ce pont et dans le Vaucluse et que nous allons nous les procurer.
- > **Marie-Pierre Callet** ajoute que des travaux ont commencé sur la rive droite de la Durance, côté Vaucluse. Côté Bouches-du-Rhône, l'objectif est de doubler la voie de l'escargot menant au pont de Bonpas. De plus, une lettre a été adressée au ministre des Transports pour demander la réalisation d'un échangeur sur l'A7, dans le secteur de Cabannes, visant à détourner le trafic des poids lourds, désengorger le pont de Bonpas et libérer de l'espace pour créer une liaison sécurisée pour les vélos.

**Un participant** s'interroge sur les croisements dangereux entre les pistes cyclables et les routes départementales, et demande une réglementation stricte, notamment en ce qui concerne les vitesses.

- > **Marie-Pierre Callet** répond que la problématique relève principalement de la sécurité routière. En agglomération, c'est le maire qui en est responsable, mais en dehors des agglomérations, la vitesse est limitée à 80 km/h et ne peut être réduite à 70km/h pour éviter de surcharger l'information visuelle qu'apporte de nombreuses signalisations verticales. Il s'agit avant tout de respecter les limitations de vitesse, un problème souvent lié à l'incivilité.

**Un participant** pose la question concernant le pont de Rognonas, en particulier sur la possibilité de sécuriser la traversée des vélos par le pont ou par une passerelle parallèle.

- > **Marie-Pierre Callet** explique qu'après une étude de sa structure, le pont de Rognonas peut continuer à être ouvert sans restriction particulière. Le département reste attentif aux propositions et collabore avec les associations locales pour sécuriser les liaisons cyclables.
- > **TPA** précise que l'option d'une passerelle est une solution potentielle, à analyser avec les différents acteurs, après des études de faisabilité et d'estimation des coûts. Cette démarche pourrait être longue, notamment en raison de la recherche de financements potentiels.

### Séquence 3 : Travaux en groupes thématiques sur les enjeux de mobilités

Un temps de travail d'1h30 qui visaient à :

- Hiérarchiser les enjeux en fonction de leur importance
- Identifier des pistes d'actions qui permettraient de répondre à ces enjeux

Autour de 3 tables thématiques :

- Les transports en commun et l'intermodalité
- Le cyclable, la marche et l'espace public
- La hiérarchie de la voirie, trafics et accidentologie

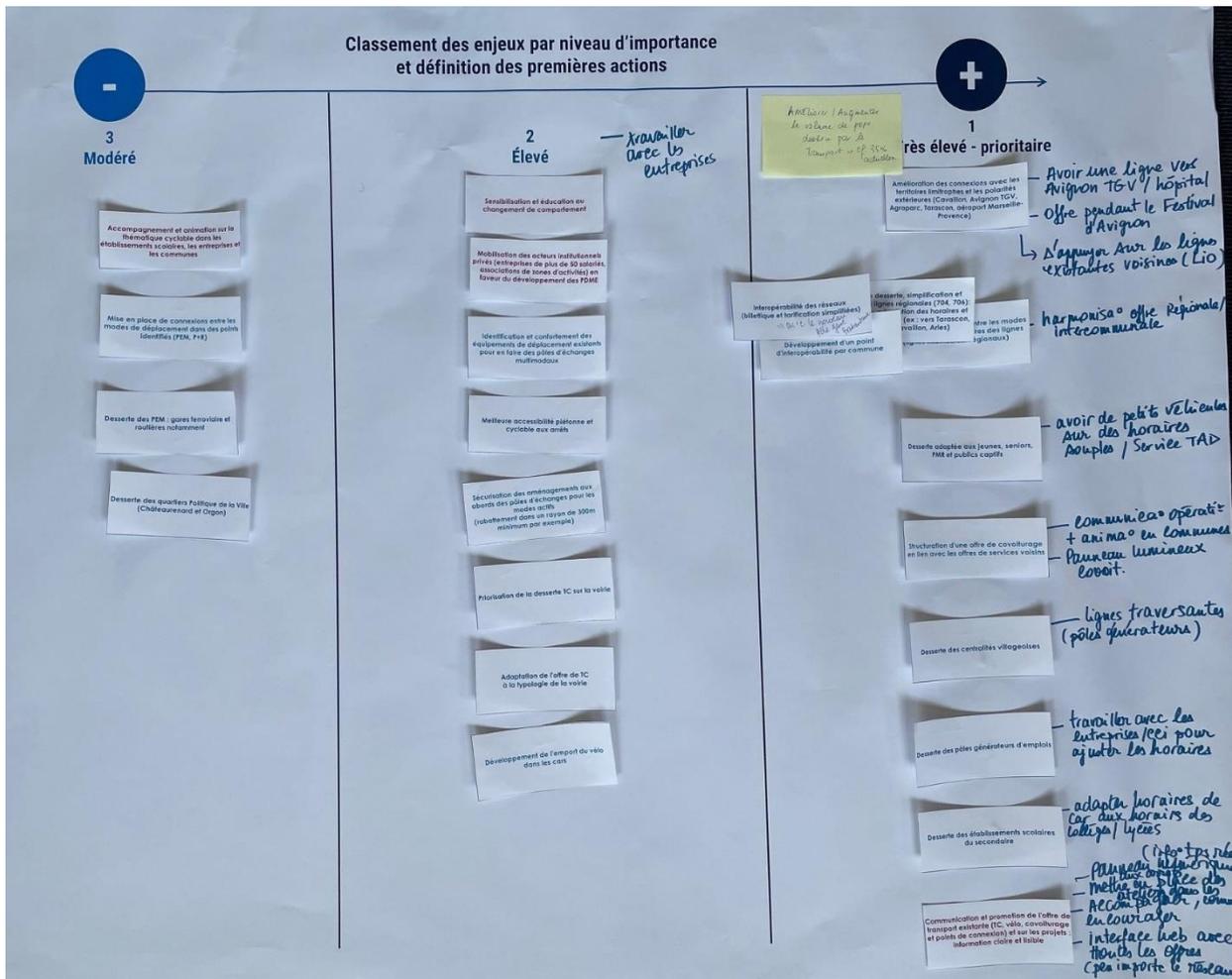
La communication et les services à la mobilité ont été abordés de façon transversale sur toutes les tables.



● **Retours sur la thématique Transports en commun et intermodalité**

Sur la vingtaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 11, qui se regroupent ainsi :

- + **L'amélioration de la connexion avec les territoires limitrophes** (Avignon TGV, Agroparc, université, hôpital, etc.) : toute l'année et en période estivale dans le cadre des événements culturels.
- + **La simplification de l'offre régionale et l'interopérabilité avec les réseaux voisins**
- + **La mise en place d'une ligne interne** qui desserve **les principaux pôles générateurs** du territoire, **adaptée aux jeunes, seniors et publics fragiles**
- + **La mise en place d'une plateforme de covoiturage**, associée à une bonne communication et animation
- + **La préservation voire l'amélioration de la desserte des établissements scolaires du secondaire** (étendue/adaptation des horaires)
- + **L'information et la communication multimédias sur l'offre de mobilité existante et les projets**



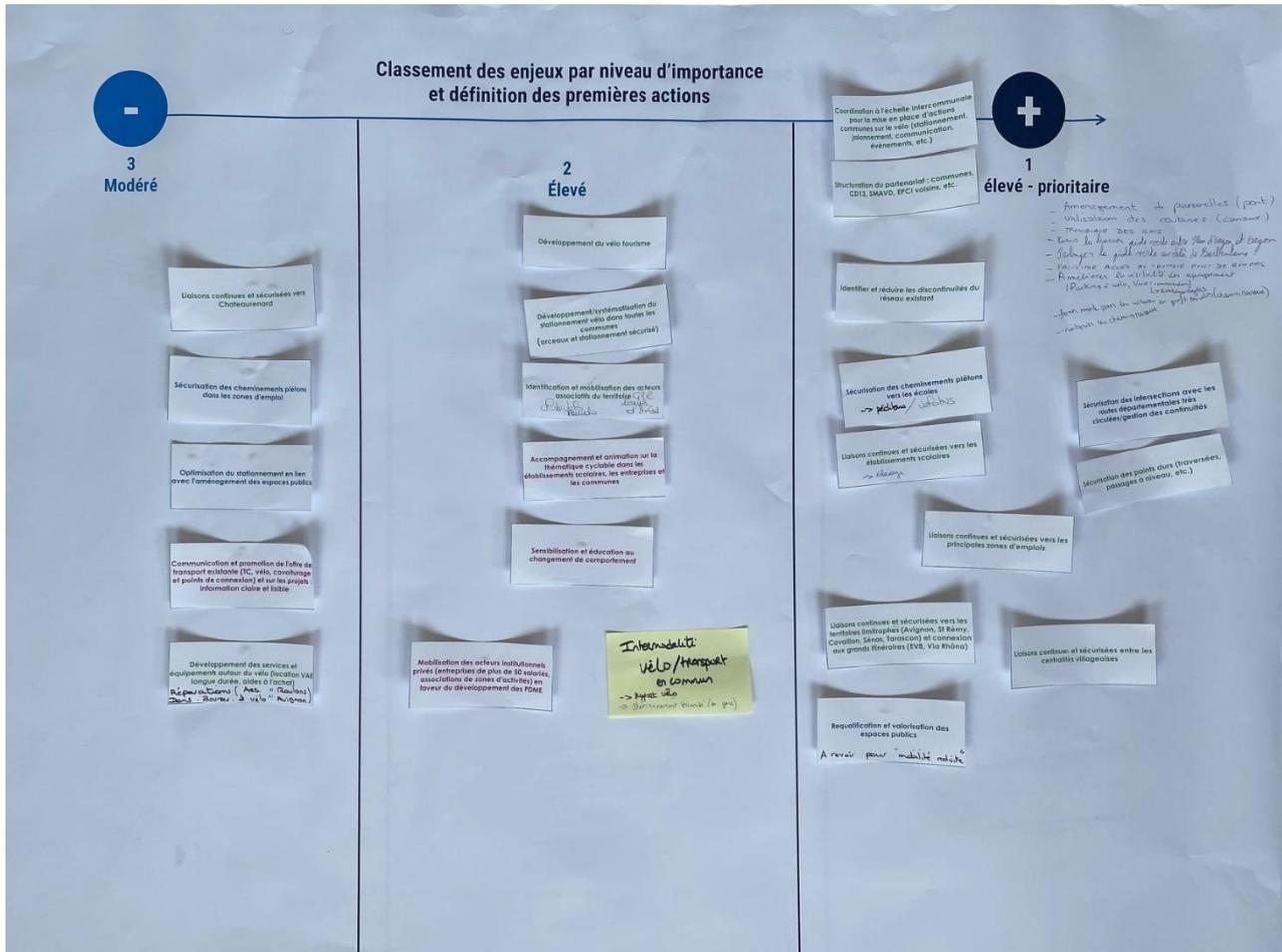
● **Retours sur la thématique cyclable, piétonne et espace public**

Sur la vingtaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 11, qui se regroupent ainsi :

- + **La coordination intercommunale et avec les territoires limitrophes sur le cyclable**, notamment pour une meilleure structuration des actions et la mise en place d'actions communes
- + **L'amélioration des discontinuités cyclables existantes**
- + **La sécurisation et la continuité des cheminements piétons et cyclables vers les écoles**
- + **La sécurisation des intersections avec les routes départementales au niveau des cœurs villageois**
- + **Les liaisons continues et sécurisées :**
  - Vers les **principales zones d'emplois**
  - Entre les **centralités villageoises**



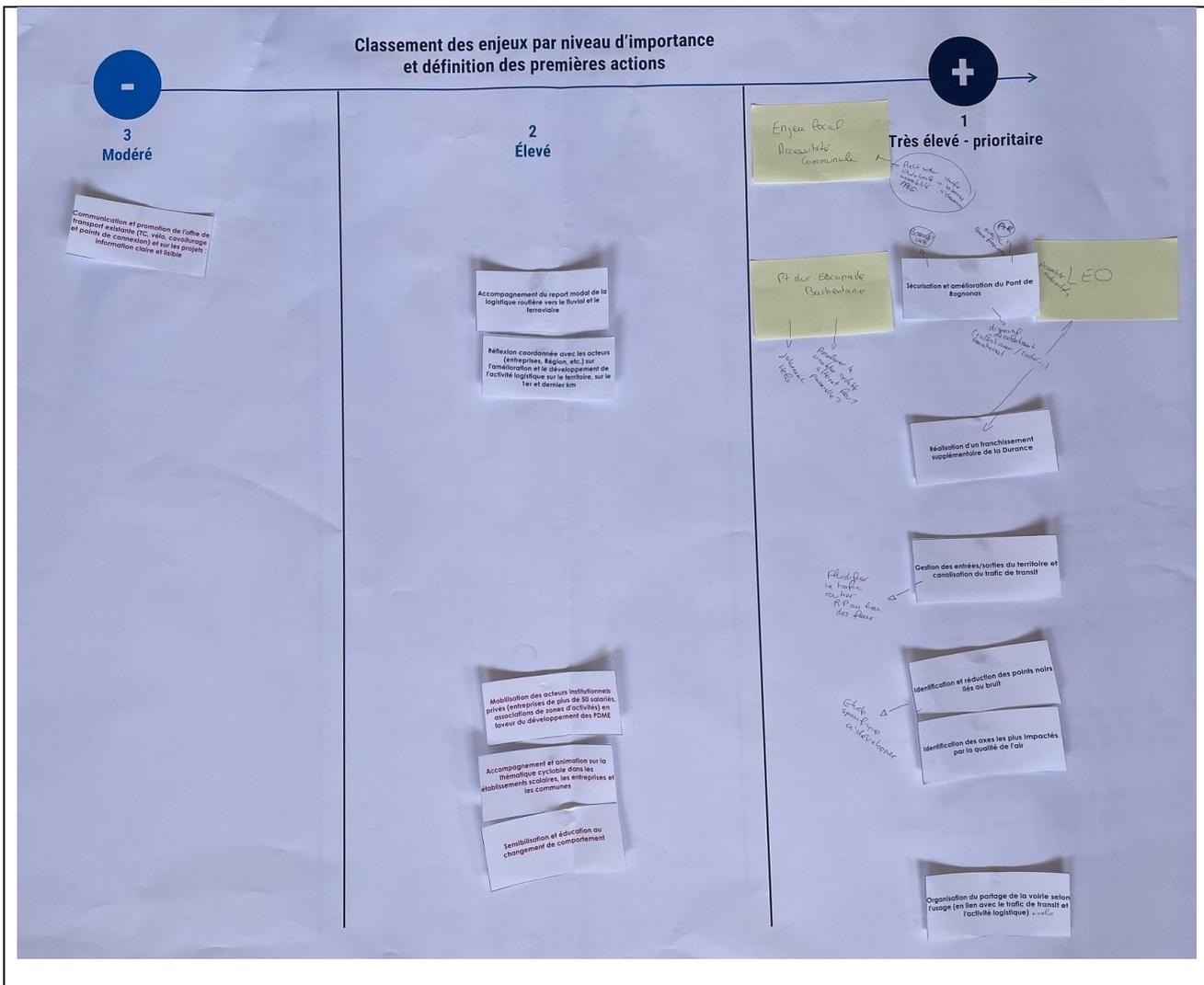
- Vers les territoires voisins et la connexion aux grands itinéraires (EV8, Via Rhôna)
- + La requalification et la valorisation des espaces publics



● **Retours sur la thématique hiérarchie de la voirie, trafics et accidentologie**

Sur la douzaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 6, qui se regroupent ainsi :

- + La sécurisation et l'amélioration du Pont de Rognonas
- + La réalisation d'un franchissement supplémentaire sur la Durance/LEO
- + La gestion des entrées et sorties du territoire : canalisation du trafic de transit
- + L'amélioration de la qualité de vie liée aux impacts de la voiture : bruit, qualité de l'air
- + L'organisation du partage de la voirie selon l'usage (logistique, transit, mobilités actives, etc.)



A l'issue de cette phase le diagnostic est consolidé. Les enjeux ont été identifiés, partagés et hiérarchisés. L'ensemble va permettre de construire la stratégie. Cette phase, plus politique, est piloté et décidé par les équipes techniques et politiques de Terre de Provence.

Dans le même temps les idées d'actions collectées toutes au long de la démarche, y compris pendant la concertation, sont travaillées et prennent progressivement la forme d'un plan d'action. Il n'est pas encore finalisé mais son contenu peut être partagé avec tous entre le 20 mai et le 20 juin 2025.

### 3) Le plan d'action

#### a. Les communications des communes et de Terre de Provence

Selon un processus identique, les communes et Terre de Provence déploient leurs outils numériques de consultation des publics.

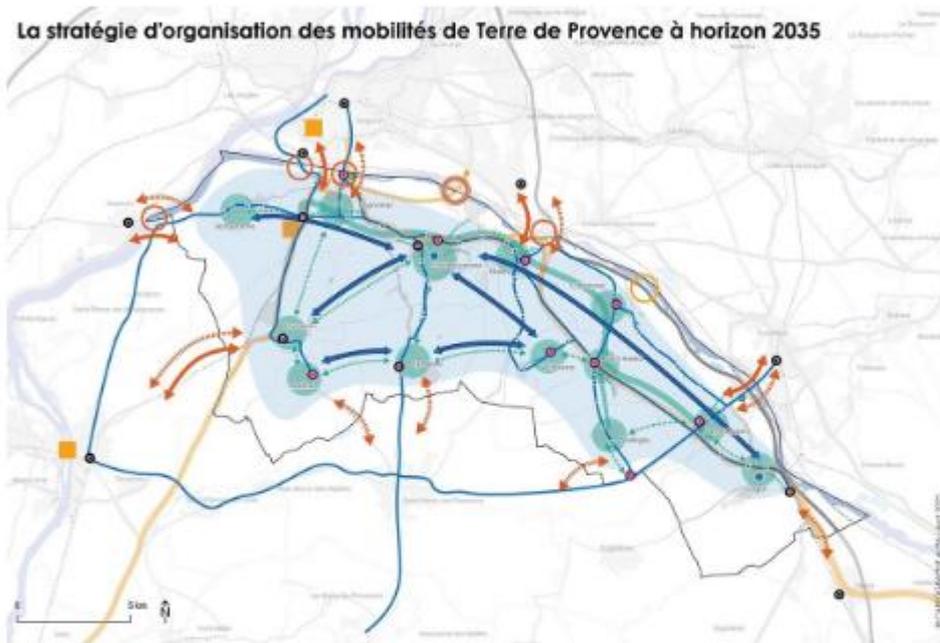
Vous êtes ici : [terredeprovence-agglo.com](http://terredeprovence-agglo.com) > Notre quotidien > Transport  
> **PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !**

# PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !

## PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : Construisons ensemble la mobilité de demain !

Terre de Provence Agglomération engage l'élaboration de son Plan de Mobilité 2025-2035. Cette démarche concertée vise à définir ensemble une stratégie et un plan d'actions pour les déplacements au sein de notre territoire et vers nos voisins.

### La stratégie d'organisation des mobilités de Terre de Provence à horizon 2035



### Pourquoi un Plan de Mobilité ?

Face aux défis environnementaux et aux besoins croissants en matière de transports, ce plan a pour ambition de repenser les mobilités pour un territoire plus accessible, durable et efficace.

### Les objectifs du PDM

- Réduire la dépendance à la voiture individuelle
- Favoriser les modes de déplacement durables et l'intermodalité
- Améliorer les mobilités du quotidien (travail, école, commerces...)
- Rendre les services accessibles à tous
- Mettre en place une tarification et une billettique intégrées
- Développer des parkings relais
- Encourager l'usage de la voiture électrique par des infrastructures adaptées
- Améliorer les conditions de franchissement des passages à niveau

### Consulter le diagnostic

Avant de construire ensemble ce plan d'actions, un état des lieux des mobilités actuelles a été réalisé. Découvrez les grands enjeux identifiés et donnez votre avis !



## Consulter le diagnostic

Avant de construire ensemble ce plan d'actions, un état des lieux des mobilités actuelles a été réalisé. Découvrez les grands enjeux identifiés et donnez votre avis !

### Diagnostic

## Exprimez-vous !

- **En direct**

Réunion de concertation **le 12 juin à 18h30**

Salle de la Bergerie - parc des Poètes - Rue du Lavoir Couvert à EYRAGUES.

Venez rencontrer nos techniciens et partager votre vision des déplacements sur notre territoire.

- **En ligne**

Déposez votre contribution dans le registre numérique durant la phase de concertation du diagnostic **du**

**21 mai au 12 juin 2025**

[www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence](http://www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence)

- **Par mail**

Envoyez votre contribution par mail à

[plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr](mailto:plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr)

Construisons ensemble la mobilité de demain !

## Documents joints



Diagnostic - Plan de mobilité 2025 - 2035

28 février - PDF - 15,3 Mio



La stratégie d'organisation des mobilités de Terre de Provence à horizon 2035

19 mai - PDF - 1,4 Mio



Dans les communes le relai d'information est assuré

## Mais aussi les publics

The screenshot shows a web browser displaying the website 'Plan de mobilité Terre de Provence' on the 'mairie-cabannes.fr' domain. The page features a navigation bar with 'Villes de CABANNES' and menu items: 'MA MAIRIE', 'MA VILLE', 'SERVICES À LA POPULATION', 'CABANNES BOUGE', and 'MON TERRITOIRE'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'Plan de mobilité Terre de Provence' and includes a sub-header 'Faites entendre votre voix !'. The text states: 'PLAN DE MOBILITE 2025-2035 : VENEZ EN PARLER AVEC NOUS !' and 'Terre de Provence Agglomération élabore son Plan de Mobilité pour la prochaine décennie, un document stratégique qui façonnera nos déplacements de demain.' It also mentions a public consultation on June 12, 2025, at 18h30 at Eyragues, Salle de la Bergerie, rue du Lavoir Couvert. A date range 'Du 21 mai au 21 juin 2025' is also present. On the left, there is a 'PARTICIPEZ AU WIKICABANNES' section with links for 'Envoyez vos photos' and 'Envoyez vos anecdotes'. On the right, there are two news items: '#Vie communale Nouveau plan d'adressage - professionnels 09 Juin 2025' and 'Travaux d'élague Enedis 06 Juin 2025'. An 'ACCESSIBILITÉ' button is at the bottom right.

### Personnes qui ont partagé ça

 **Jean-Louis Manificier**  
7 juin, 16:41 ·  ...

[Afficher la pièce jointe](#)

 J'aime  Partager

 **David Nougier**  
7 juin, 14:12 ·  ...

[Afficher la pièce jointe](#)

 J'aime  Partager

 **Izabal Martine**  
7 juin, 14:05 ·  ...

[Afficher la pièce jointe](#)

 1  1

 J'aime  Partager

 **Maillane, l'âme de la Provence**  
7 juin, 11:35 ·  ...

[PLAN MOBILITÉ]

[Afficher la pièce jointe](#)

 3  1

 J'aime  Partager

Certaines publications n'apparaîtront peut-être pas en raison de leurs paramètres de confidentialité



**Personnes qui ont partagé ça**

**Mairie de Plan d'Orgon**  
26 mai, 11:52 ·

[Terre de Provence agglomération](#)  
**PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : VENEZ EN PARLER AVEC NOUS le 12 juin 2025 à 18h30 à Eyragues** lors de la 2ème concertation publique. Terre de Provence Agglomération élabore son Plan de Mobilité pour la prochaine décennie, un document stratégique qui façonnera nos déplacements futurs à la Salle de la Bastide, rue du Lavoir Couvert.

[Afficher la pièce jointe](#)

2 1

J'aime Partager

**GUYNO VÉLOS**  
26 mai, 07:11 ·

[Afficher la pièce jointe](#)

1

J'aime Partager

**Jean-Louis Manificier**  
22 mai, 08:21 ·

Venez nombreux !

[Afficher la pièce jointe](#)

2

J'aime Partager

**Mairie de Plan d'Orgon**  
21 mai, 14:22 ·

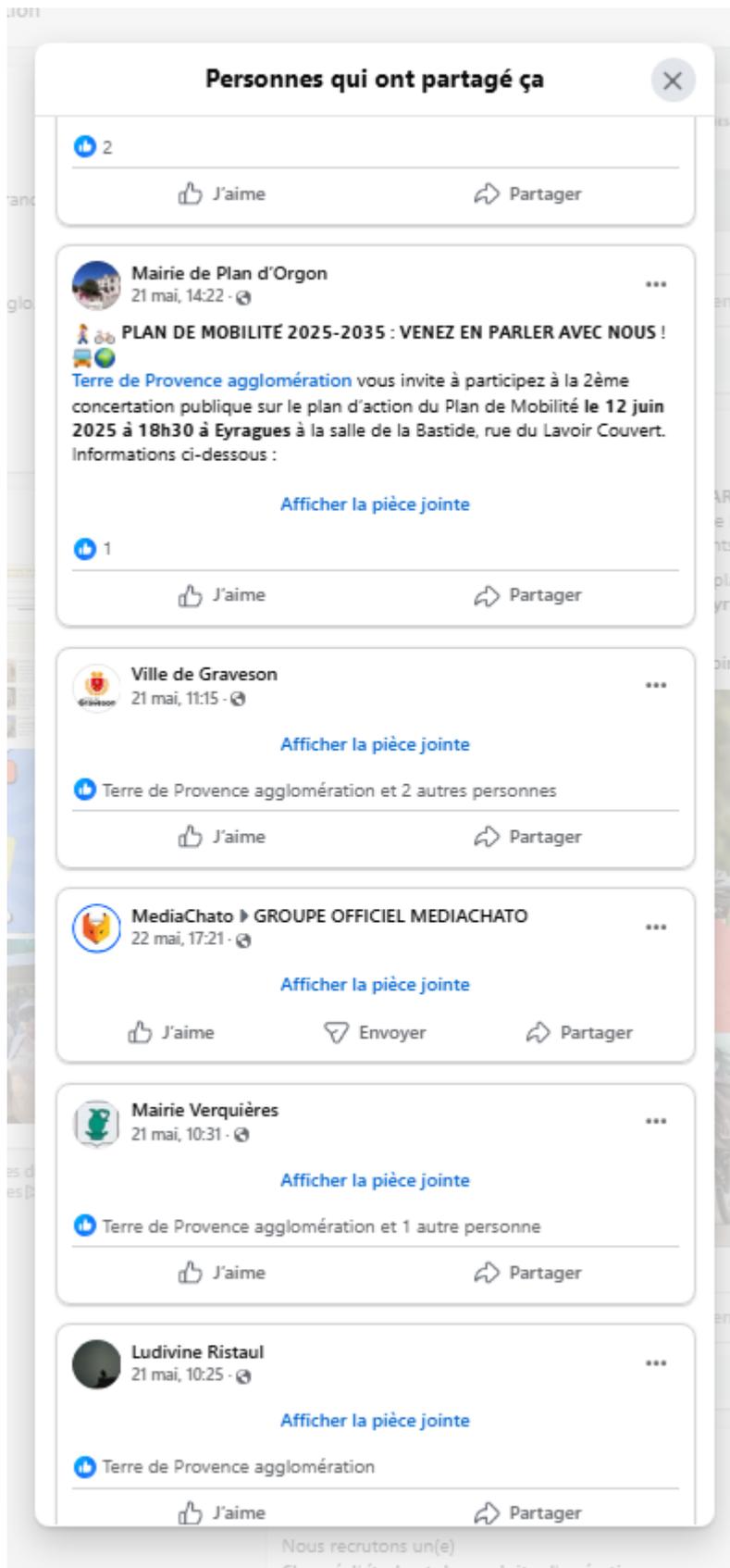
**PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035 : VENEZ EN PARLER AVEC NOUS !**  
[Terre de Provence agglomération](#) vous invite à participez à la 2ème concertation publique sur le plan d'action du Plan de Mobilité **le 12 juin 2025 à 18h30 à Eyragues** à la salle de la Bastide, rue du Lavoir Couvert. Informations ci-dessous :

[Afficher la pièce jointe](#)

1

J'aime Partager

Nous recrutons un(e)



### b. Les ateliers techniques

Trois nouveaux ateliers techniques permettent de préciser les actions envisagées tout en

## Ateliers Plan d'actions

### Plan de mobilité Terre de Provence

### Compte-rendu des 3 ateliers réalisés (Orgon, Eyragues, Graveson)

#### Sommaire

- 1) Thématique Transports collectifs / communication et sensibilisation.....
- 2) Multimodalité et intermodalité / communication et sensibilisation.....
- 3) Modes actifs.....
- 4) Voirie.....

#### Objectifs de l'atelier

A partir des axes stratégiques et des objectifs présentés :

- Positionner les actions sur une frise chronologique en fonction de leur priorité, de 2026 à 2035 et au-delà, pour avoir un plan d'action pluriannuel
- Pour chacune des actions, compléter la fiche action avec l'opportunité induite par l'action et les points de vigilance pour sa mise en œuvre



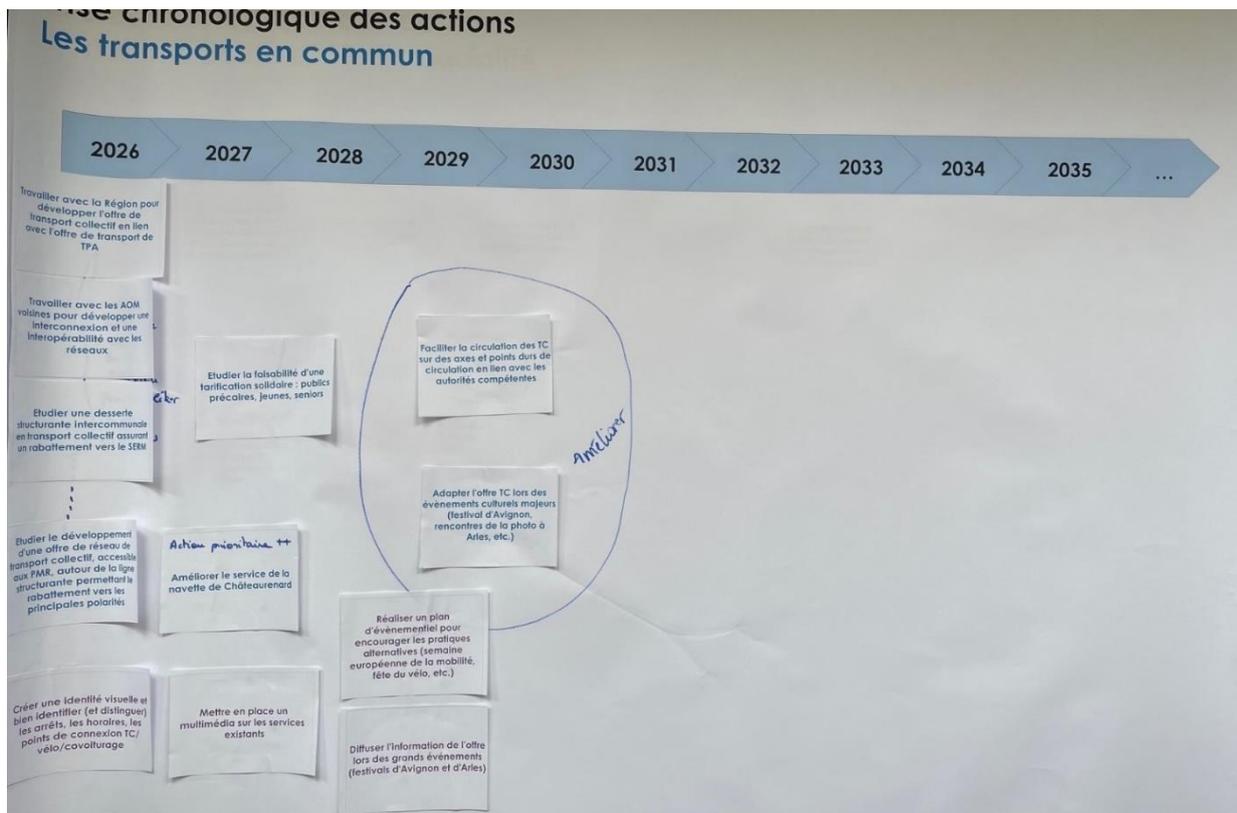
## Table thématique

### 1) Transports collectifs / communication et sensibilisation

#### Personnes présentes sur l'un des 3 ateliers

- JLP ; AL ; PM ; NF ; FM ; SW ; MS ; CC ; AS ; ME ; SV

#### Eyragues :









<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Améliorer le service de la navette de Châteaurenard</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 4 : Calibrer une offre de transports en collectifs répondant aux besoins</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Mesure 1 : Adapter le système actuel avec 2 nouveaux services en heures de pointe pour les actifs et scolaires                  Mesure 2 : Etudier un nouveau système simplifié et optimisé adapté à tous les publics</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement du contrat jusqu'à 2027</li> <li>• Opportunité de mettre en place un service qui réponde mieux aux besoins &gt; renforcer l'offre (aujourd'hui : 1 bus dessert 3 secteurs)</li> <li>• Facilement et rapidement adaptable, notamment en communiquant sur le service</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la desserte de la halte routière ou la déplacer</li> <li>• Bien identifier le besoin et les potentiels utilisateurs : jeunes, captifs ? en rabattement sur les lignes intercommunales ?</li> <li>• Coordination des fiches actions, notamment avec l'étude globale TC à réaliser</li> <li>• Refonte du service à étudier dans le cadre de l'étude globale sur la mise en œuvre d'une offre interne à TPA</li> <li>• Important : mettre en place un plan de communication associé au service (ex : accompagnement à la lecture d'une fiche horaire)</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Etudier une desserte structurante intercommunale en transport collectif assurant un rabattement vers le SERM</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 4 : Calibrer une offre de transports en collectifs répondant aux besoins</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Proposition d'une desserte Est &lt;&gt; Ouest en rabattement vers la principale polarité Châteaurenard et les principaux PEM du SERM (Barbentane, P+R, Orgon)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la part modale TC</li> <li>• Une desserte forte vers l'extérieure du territoire</li> <li>• Favoriser la communication interne vers la gare d'Orgon notamment</li> <li>• Lancer l'étude rapidement pour organiser toutes les actions qui en découleront</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination entre les AOM</li> <li>• Faisabilité technique et financière</li> <li>• Coordination des fiches actions</li> <li>• Assurer des horaires et cadencements attractifs</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Etudier le développement d'une offre de réseau de transport collectif, accessible aux PMR, autour de la ligne structurante permettant le rabattement vers les principales polarités</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser une étude pour le développement d'un réseau intercommunal structuré autour de la ligne structurante (action 112) vers Châteaurenard et les polarités extérieures en lien avec l'offre existante</p>	
Avis sur l'action	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la part modale du TC</li> <li>• Coordination avec les autres fiches actions</li> <li>• Avoir une offre globale interne adaptée aux PMR &gt; travailler sur l'accessibilité aux bus ainsi qu'aux arrêts. Un seul et même service permettrait un coût moindre que 2 services distincts (TC régulier + TAD PMR)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination des AOM</li> <li>• Faisabilité technique et financière</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Etudier la faisabilité d'une tarification solidaire : publics précaires, jeunes, seniors</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 4 : Calibrer une offre de transports en collectifs répondant aux besoins</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser une étude avec un benchmark et en consultant les publics cibles</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attractivité du réseau TC et du tarif</li> <li>• Une offre solidaire et inclusive</li> <li>• Faciliter l'accès aux TC &gt; incitatif</li> <li>• Donner l'habitude des jeunes à la culture transport collectif</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équilibre financier</li> <li>• Support technique / difficulté des justificatifs</li> <li>• Coordination tarifaire avec les autres AOM et la Région</li> <li>• Accompagnement du public</li> <li>• A lier avec une étude globale TC et l'analyse du fonctionnement de la navette interne à Châteaurenard pour évaluer la marge de manœuvre financière</li> <li>• Equilibre important des recettes du réseau</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Travailler avec la Région pour développer l'offre de transport collectif en lien avec l'offre de transport de TPA</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Travail de concertation avec la Région dans le cadre du SERM et de l'étude de déploiement d'un réseau de transport en commun à l'échelle de TPA : identification et proposition d'une offre adaptée à tous les publics</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation des TC et développement de l'offre</li> <li>• Pose le principe d'une complémentarité</li> <li>• Bénéfice de la nouveauté de l'offre régionale</li> <li>• Complément aux offres existantes</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'un travail collaboratif</li> <li>• Des ambitions adaptées aux moyens mis en œuvre</li> <li>• Bien gérer le phasage du développement</li> <li>• Doubler les moyens internes sur la partie TPA (ex : ligne 707)</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Travailler avec les AOM voisines pour développer une interconnexion et une interopérabilité avec les réseaux</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Travail collaboratif avec les AOM voisines dans le cadre du SERM d'Avignon (titre unique, information en temps réel, Hub de mobilité)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation des TC et développement de l'offre</li> <li>• Principe d'une complémentarité</li> <li>• Bénéfice de la nouveauté de l'offre régionale</li> <li>• Travail déjà amorcé</li> <li>• Favoriser les correspondances</li> <li>• Opportunité pour les usagers de fonctionner en « bassin de vie »</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'un travail collaboratif</li> <li>• Des ambitions adaptées aux moyens mis en œuvre</li> <li>• Bien gérer le phasage du développement</li> <li>• Travailler en complémentarité avec la Région (COM)</li> <li>• Coordination gamme tarifaire, horaires, correspondances, etc.</li> <li>• Mise en place d'un titre combiné</li> </ul>

### Libellé de l'action

**Faciliter la circulation des TC sur des axes et points durs de circulation en lien avec les autorités compétentes**

### Axe stratégique de référence

Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes

### Description de l'action

Identifier, avec les transporteurs-Département-communes, les axes-points congestionnés (D28, Pont de Rognonas, Pont de Bonpas, etc.) et réaliser des aménagements légers ou lourds : priorités aux feux, site propre...

### Avis sur l'action

#### Avantages/opportunité

- Gain de vitesse commerciale
- Attractivité du réseau
- Utiliser les bandes d'arrêts d'urgence à certains horaires (système à feu)

#### Points de vigilances

- Rapport entre coût financier, technique et amélioration de l'offre
- Bonne prise en compte des bons points de saturation
- D'abord développer une offre interne
- Etudier la faisabilité voirie/technicité
- Réaliser une communication associée



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Adapter l'offre TC lors des évènements culturels majeurs (festival d'Avignon, rencontres de la photo à Arles, etc.)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Etudier les possibilités d'offres de transports en commun à destination d'évènements majeurs et travailler en collaboration avec la Région et les AOM voisines concernées</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attractivité touristique et vie économique locale</li> <li>• Aide à la résolution des problèmes de stationnement</li> <li>• Solution complémentaire aux problématiques de pollution</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût opérationnel (tarif le dimanche et jours fériés)</li> <li>• S'assurer de la bonne communication sur l'information voyageur</li> <li>• Partenariat avec les organisateurs des festivités : étudier les besoins en fonction des manifestations (horaires, lieux de desserte, etc.)</li> <li>• Travailler avec les AOM voisines et la Région pour étendre ponctuellement l'offre</li> </ul>

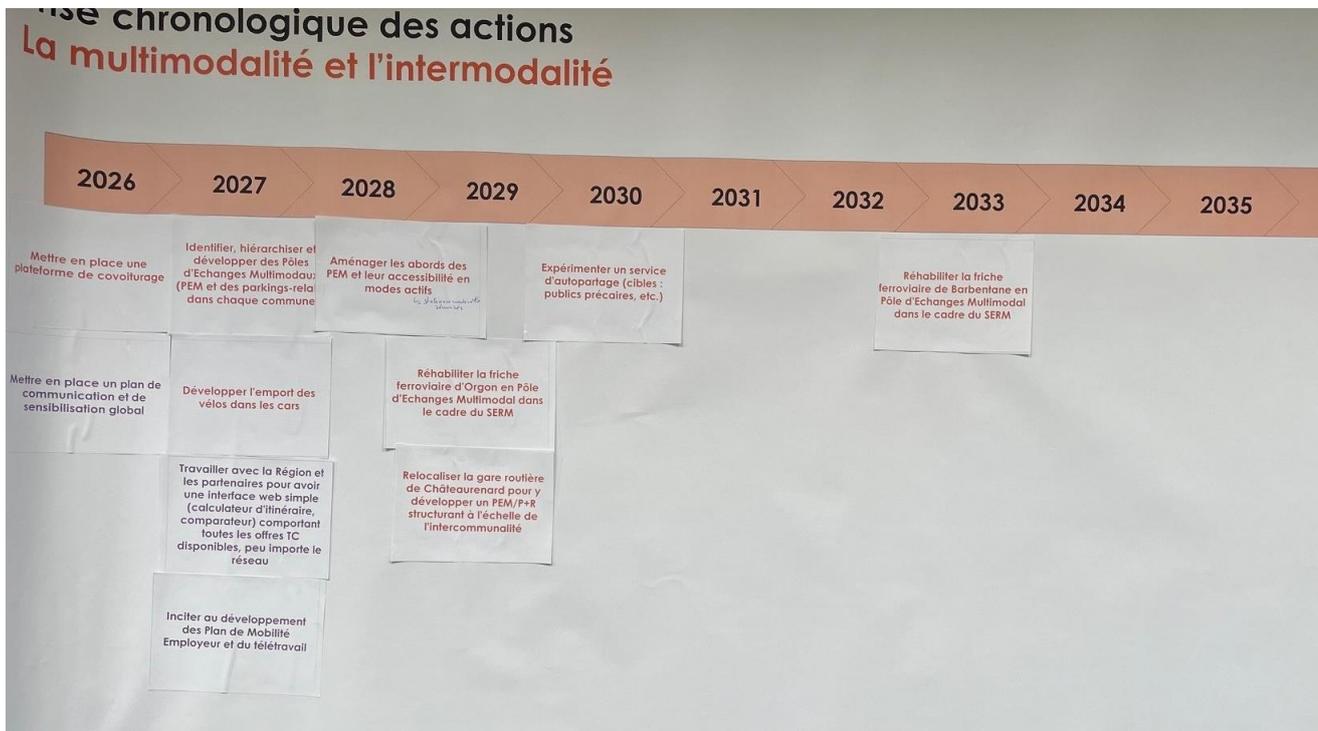
## Table thématique

### 2) Multimodalité et intermodalité / communication et sensibilisation

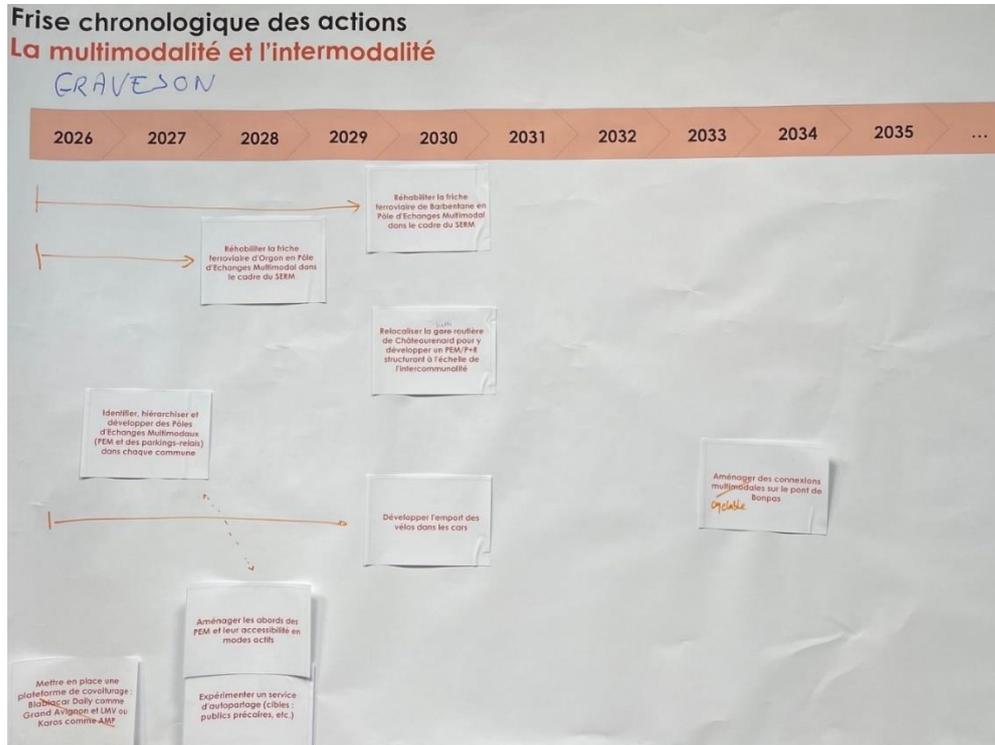
#### Personnes présentes sur l'un des 3 ateliers

- EG ; KA ; SP ; FM ; SW ; MS ; NF ; SM ; MS ; SR

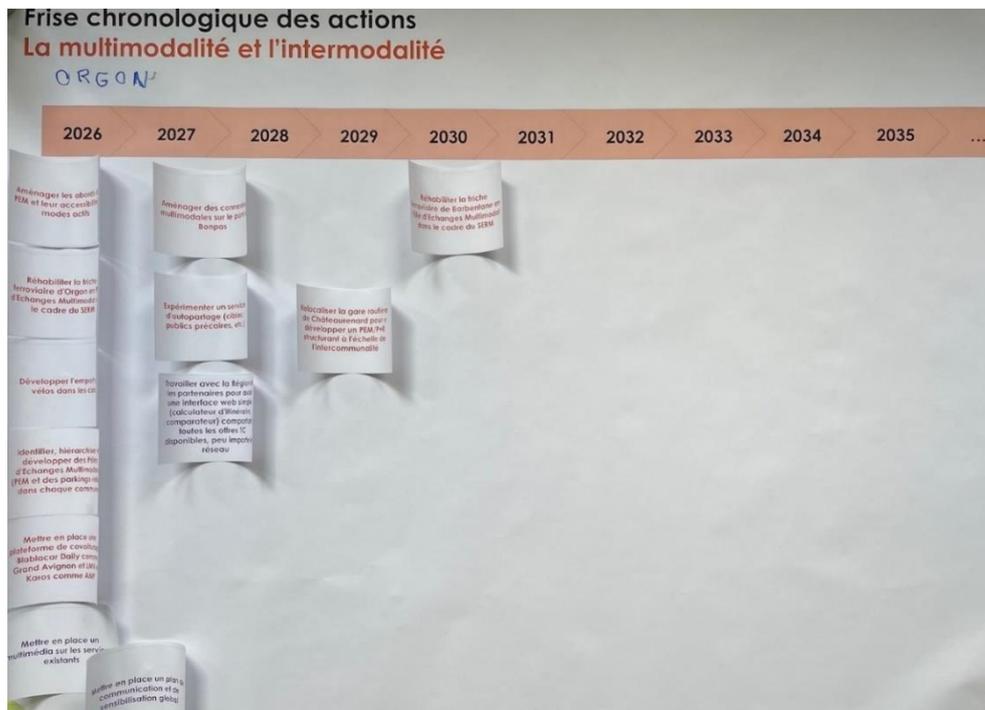
#### Eyragues :



**Graveson :**



**Orgon :**





<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Réhabiliter la friche ferroviaire de Barbentane en PEM dans le cadre du SERM</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaménagement de l'ancienne gare de Barbentane pour le ferroviaire (hors gare de marchandise), réaménagement de la place de l'Escapade pour les transports collectifs routiers et réalisation d'une liaison entre les deux</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En lien avec la gare d'Orgon</li> <li>• Pôle d'échanges déjà organisé</li> <li>• Mieux desservir la partie Ouest du territoire</li> <li>• Réduire le trafic automobile</li> <li>• Etablir une connexion directe avec Avignon et Arles, en évitant les difficultés de la route</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite la réouverture de la gare</li> <li>• Problème de connexion avec le village de Barbentane éloigné</li> <li>• Nécessité d'aménagements complémentaires</li> <li>• SERM en cours : faisabilité des différents services pas évident, dépendant des autres acteurs dont la SNCF et la Région</li> <li>• Travailler l'accès à la gare (à vélo, en TC)</li> <li>• Coûts importants</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Réhabiliter la friche ferroviaire d'Orgon en PEM dans le cadre du SERM</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaménagement de de la gare d'Orgon en PEM en proposant un parvis sur une friche comprenant un parking, des arrêts de transport en commun, stationnement vélo...</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule gare en fonction de TPA et du PNR des Alpilles</li> <li>• Valorisation et optimisation du matériel ferroviaire existant</li> <li>• Avoir un point d'entrée structurant pour les habitants et pour le développement du tourisme (accès au PNR Alpilles, vélo route de la Durance)</li> <li>• Evite d'aller plus loin pour les habitants de TPA pour prendre le train (ex : Cavaillon)</li> <li>• En lien avec la friche ferroviaire de Barbentane</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de maîtrise du foncier (potentiel important)</li> <li>• Futur accès TC à organiser depuis la D7N</li> <li>• Assurer son accessibilité tous modes</li> <li>• Communiquer / faire connaître cet équipement majeur</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Identifier, hiérarchiser et développer des pôles d'échanges multimodaux (PEM et parkings-relais) dans chaque commune</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Localisation et proposition de développement de PEM communaux de proximité accessibles pour tous les modes notamment les modes actifs (vélo et marche)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté des communes de développer ces équipements déjà pris en compte dans certaines d'entre-elles</li> <li>• Fédérer une identité mobilité communes via ces équipements</li> <li>• S'appuyer sur l'existant</li> <li>• A développer sur le long terme de façon progressive</li> <li>• Peut-être rapidement effectué</li> <li>• Lieux dédiés et identifiés avec tous les modes de déplacements</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de collaboration avec les communes qui n'en ont pas pour trouver un lieu adapté, facilement aménageable</li> <li>• Développer une signalétique commune (totem, etc.)</li> <li>• Confortement des PEM existants et développement des services à des niveaux différents selon les communes</li> <li>• Systématiser les bornes de recharge vélo/voiture et les stationnements sécurisés pour les vélos</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>                  Relocaliser la halte routière de Châteaurenard pour y développer un PEM/P+R structurant à l'échelle de l'intercommunalité</p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Aménager un arrêt provisoire au giratoire des Médaillés Militaires (proche des équipements sportifs et scolaires) et ensuite aménager sur le secteur de l'ancien MIN un P+R permettant de rejoindre le Grand Avignon</p>	
Avis sur l'action	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un point structurant sur le territoire (Cf. ville centre) : autour du Grand marché de Provence (ex MIN) ou à l'Est côté lycée</li> <li>• Développer les offres autour de ce point en adéquation avec les offres alentours (vélo, lignes de bus...)</li> <li>• Aujourd'hui difficilement identifiée par les usagers, peu visible, peu accessible (en plein centre) et sous dimensionnée</li> <li>• Point de correspondance entre les réseaux</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le lieu avec la commune (proximité avec le centre sans que ça soit limitant) et corrélation avec les futurs projets (Cf. foncier du MIN) : assurer une liaison vers le centre si le site défini est un peu éloigné</li> <li>• S'assurer d'avoir une bonne capacité de stationnement ou prévoir un PEM et un P+R (à dimensionner au regard des projets de développement du territoire)</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Développer l'emport des vélos dans les cars</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Développer l'emporter des vélos dans les cars sur certaines lignes notamment au départ d'Avignon TGV (+ connexion aux aménagements cyclables structurants)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions déjà en cours sur certaines lignes (707)</li> <li>• Facilité de mise en place (expérimentation à minima)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination avec la Région</li> <li>• Ne doit pas être la solution unique et ne permet pas l'emport de beaucoup de vélos (4/5)</li> <li>• Développer d'abord les infrastructures cyclables et les TC</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Aménager les abords des PEM et leur accessibilité en modes actifs</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser des cheminements pour les modes actifs entre le PEM et les centres-villes en particulier les PEM excentrés : Mollégès Gare &lt;&gt; Mollégès Centre-Ville</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accès aux PEM déjà existants</li> <li>• Favoriser les modes actifs</li> <li>• Permettrait d'améliorer l'accessibilité globale du territoire (question du 1<sup>er</sup> et dernier km souvent problématique dans les territoires ruraux/périurbains)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des modes de déplacement avec des aménagements différents pour chacun. Ex : des pistes cyclables et trottoirs, éclairage, signalétique avec temps indiqué, avec aux PMR</li> <li>• ADAP de la Région terminé en 2024 sur la mise en accessibilité des arrêts</li> </ul>



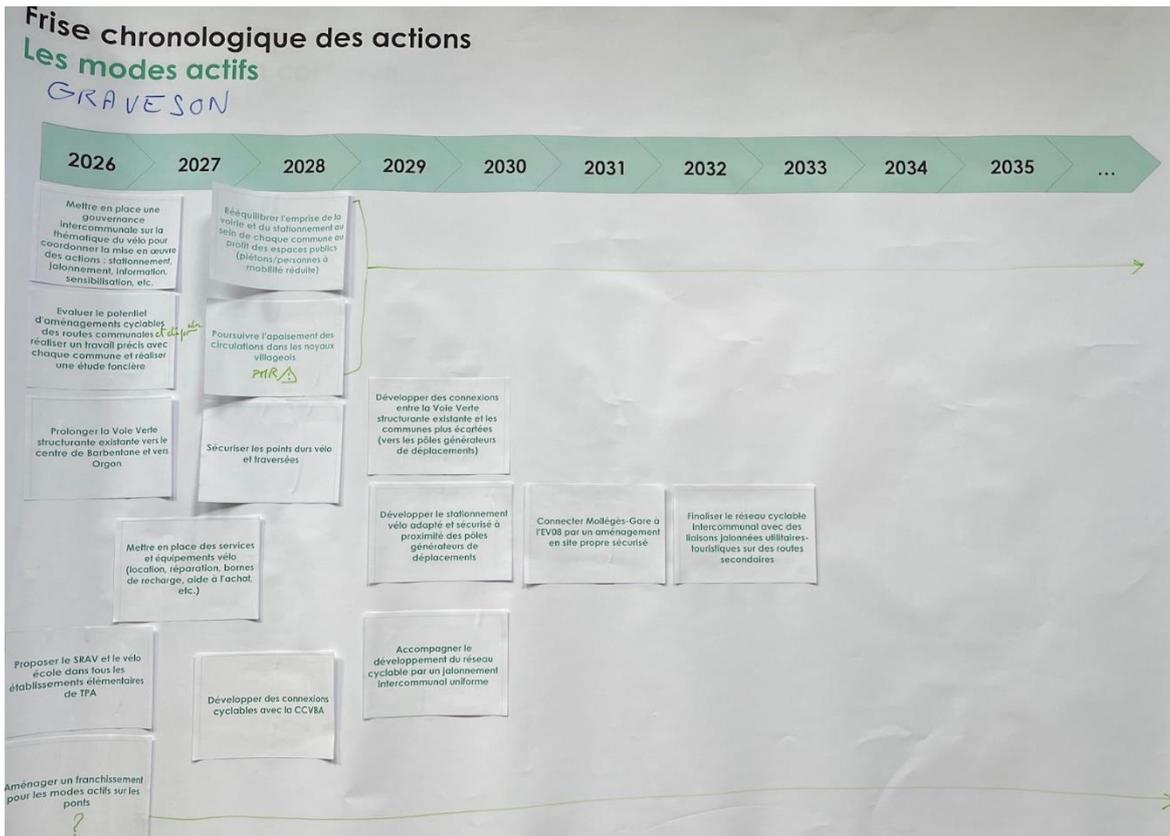
<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Mettre en place une plateforme de covoiturage</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du nombre de voitures sur les routes avec :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de place de parking/plus d'espaces publics</li> <li>- Moins de circulation/ pollution</li> <li>- Avantages financiers pour les ménages</li> </ul> </li> <li>• Porter à connaissance des entreprises les déplacements déjà réalisés en covoiturage</li> <li>• En interne à TPA : montrer l'exemple (réunions, etc.)</li> <li>• Possibilité d'une mise en œuvre rapide</li> <li>• Répond à des besoins de mobilité qui vont au-delà du territoire</li> <li>• Complément aux solutions TC</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination avec les territoires voisins qui ont des organisations différentes : étudier les possibilités/benchmark : identification de la plateforme à utiliser</li> <li>• Délai d'efficacité entre la communication et l'utilisation réelle : besoin d'accompagner l'utilisateur potentiel, développer l'intérêt au sein des entreprises et de la population</li> <li>• Contrainte des déplacements liés au covoiturage</li> <li>• « Simones » n'a pas fonctionné</li> <li>• Trouver le bon équilibre financier pour la collectivité</li> </ul>



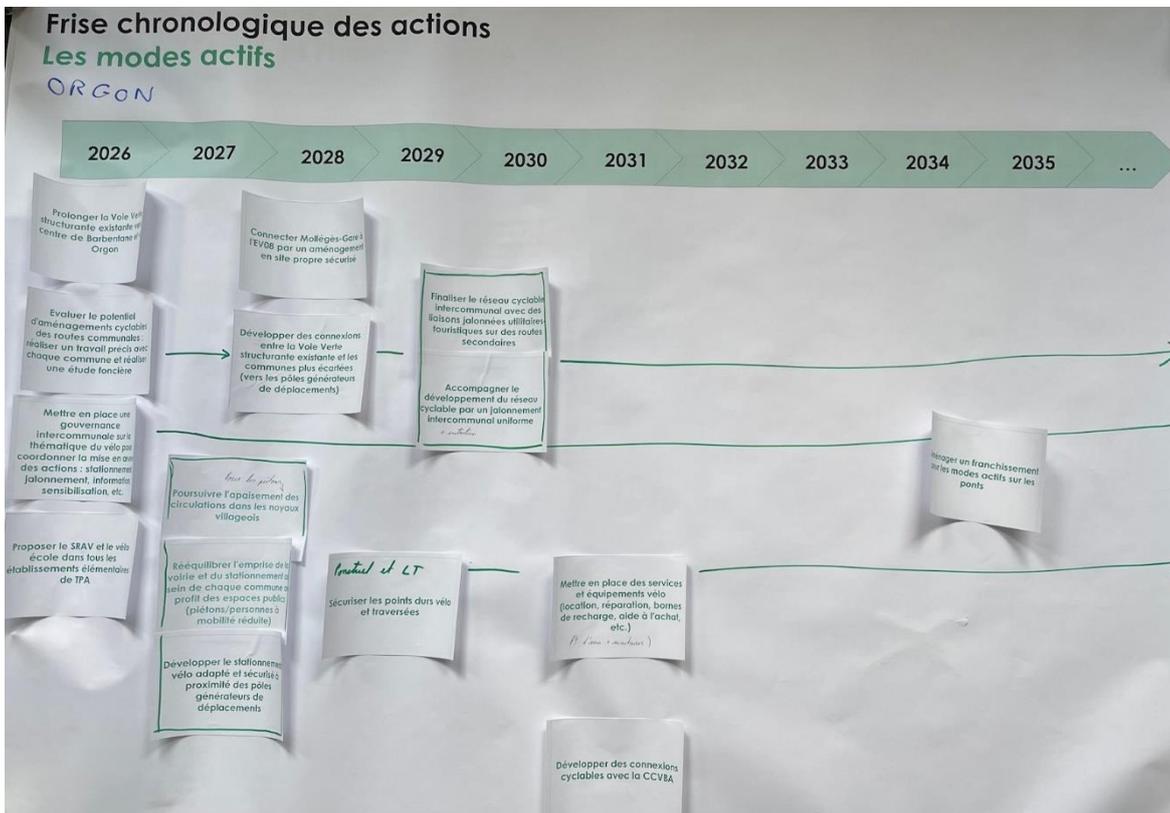
<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Expérimenter un service d'autopartage (cibles : publics précaires, etc.)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 5 : Développer le covoiturage, l'intermodalité et la multimodalité</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut se faire à échelle réduite et rapidement</li> <li>• Possibilité de mutualiser les véhicules et les coûts</li> <li>• Pour les résidents précaires ne pouvant avoir de véhicule</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite l'étude du type de service souhaité (identification des besoins) et à quel coût pour l'adapter au mieux aux besoins de TPA (complément des autres solutions déployées)</li> <li>• A mutualiser avec action de covoiturage (ex : véhicule disponible en cas de problème)</li> <li>• Contractualiser avec le CCS : mobilité solidaire</li> <li>• Mise en œuvre parfois complexe</li> <li>• Qui finance l'opération ?</li> </ul>



## Graveson :



## Orgon :





<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Mettre en place une gouvernance intercommunale sur la thématique du vélo pour coordonner la mise en œuvre des actions : stationnement, jalonnement, information, sensibilisation, etc.</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Mettre en place une politique intercommunale pour la réalisation et l'entretien des aménagements/jalonnement et des services et définir le rôle de l'intercommunalité</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation de l'entretien, cohérence et baisse des couts</li> <li>• Identité visuelle</li> <li>• Meilleure information des utilisateurs (attractivité touristique)</li> <li>• Cohérence des territoires et intérêt collectif</li> <li>• Permettre la réalisation d'un état des lieux partagé qui sera le commencement des projets à engager, puis coordonner les actions</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir l'ombrage des itinéraires / le confort général</li> <li>• Information et sensibilisation</li> <li>• Créer une instance (COFIL ?) des représentants divers (associations cyclistes, parents d'élèves, etc.) ou dans le cadre du Comité des partenaires ?</li> <li>• Entretenir cette gouvernance</li> <li>• Investissement des élus = engagement</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Sécuriser les points durs vélo et traversées</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Etudier le nombre points durs à sécuriser : discontinuités, intersections, insertions traversées des RD importantes, qualités de l'aménagement...)                  Identifier et préconiser des solutions pour les secteurs accidentogènes pour les cyclistes sur le réseau de voirie communal, intercommunal et départemental : carrefours, virages, traversées dangereuses...</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser les usagers grâce à des passages adaptés</li> <li>• Assurer les continuités</li> <li>• Priorité avant de développer d'autres aménagements</li> <li>• Prévoir une signalétique de prévention pour les automobilistes</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer la sécurisation dès les nouveaux aménagements</li> <li>• Sonder les usagers</li> <li>• Faire ralentir les véhicules à l'approche de ces points durs</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Prolonger la Voie Verte structurante existante vers le centre de Barbentane et vers Orgon</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire sur des routes parallèles à faible trafic à jalonner voire route à accès restreint du centre-ville au futur de PEM de l'Escapade</li> <li>• Site propre à aménager parallèle à la RD7N</li> </ul>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action prioritaire en cours</li> <li>• 2 temps : Orgon financé et prévu par le CD13, puis Barbentane à déterminer (tracé puis plan de financement) mais à engager rapidement</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de rejoindre Cavaillon/Luberon : information de la possibilité entre St Andiol et Plan d'Orgon</li> <li>• Connexion à la Durance à vélo</li> <li>• Proposer un itinéraire plus direct Orgon-Cavaillon (traversée de la D99 ?)</li> <li>• Important de la continuité jusqu'à Sénas et Aramon</li> </ul>



**Libellé de l'action**

**Développer des connexions entre la Voie Verte structurante existante et les communes plus écartées (vers les pôles générateurs de déplacements)**

**Axe stratégique de référence**

Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence

**Description de l'action**

Communes concernées en rabattement vers la Voie Verte : Graveson, Maillane, Eyragues, Verquières et Mollégès

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Priorités : 1. La voie verte /2. Les connexions voie verte et communes sans voie-verte /3. Réseau secondaire
- Nécessaire pour développer les déplacements entre les communes
- Facile à mettre en œuvre sur certains axes

**Points de vigilances**

- Problématiques : Mollégès-Mollégès gare-Plan d'Orgon-Mollégès gare
- De nombreux points durs
- Faisabilité technique peut être complexe selon les points durs
- Voir les alternatives : chemins, petites routes
- Avoir une vision touristique de l'aménagement
- S'assurer de l'articulation des connexions
- Bien informer la population pour faire connaître



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Finaliser le réseau cyclable intercommunal avec des liaisons jalonnées utilitaires-touristiques sur des routes secondaires</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Finaliser le maillage cyclable à vocation mixte (touristique et utilitaire) entre les communes de TPA sur des routes secondaires (jalonnement à prévoir)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En priorité le réseau structurant à partir de la voie verte la Durance à vélo puis réseau secondaire</li> <li>• Action déjà engagée et à poursuivre</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalisation importante : panneaux pour l'itinéraire + panneaux pour voitures.</li> <li>• Important : routes partagées ou interdit sauf riverains et vélos</li> <li>• Evaluation des coûts : signalisation...</li> </ul>



## Libellé de l'action

### Aménager un franchissement pour les modes actifs sur les ponts

## Axe stratégique de référence

Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes

## Description de l'action

Pont de Rognonas : Plusieurs scénarios proposés : une voie verte, encorbellement, nouvelle passerelle parallèle  
 Pont de Bompas : Réaménager les trottoirs existants du pont et sécuriser la traversée de la RD7N en amont du Pont, depuis Noves  
 Pont de la LEO : Réserver une voie de la tranche 1 à une piste cyclable bidirectionnelle  
 Pont d'Aramon : Sécuriser la traversée des cyclistes au-dessus du Rhône entre les Bouches-du-Rhône et le Gard pour desservir la gare d'Aramon et la Via Rhôna

## Avis sur l'action

### Avantages/opportunité

- Action prioritaire
- Opportunité d'une passerelle additionnée aux ponts (Rognonas surtout)
- Liaison Grand Avignon/Vaucluse et Gard
- Utilisation possible pour se rendre sur les lieux de travail

### Points de vigilances

- Difficultés techniques + pilotage de l'action
- Dépend des autres maitrises d'ouvrage : TPA n'a pas la maitrise de l'action ni des délais
- Dépend aussi de la LEO



### Libellé de l'action

**Développer des connexions cyclables avec la CCVBA**

### Axe stratégique de référence

Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence

### Description de l'action

Différentes liaisons entre Eyragues-Maillane et l'EV08-Saint-Rémy à prioriser en lien avec le schéma de la CCVBA : canal Vigueirat, RD5, RD5F Route des Jardins, Route des Plaines/La Crau

### Avis sur l'action

#### Avantages/opportunité

- Relier Eyragues et Saint-Rémy est important
- Portage régional à travers les COM + portage PETR + Schéma directeur cyclable CCVBA/TPA (même itinéraire)
- Mettre en cohérence les deux schémas directeurs cyclables TPA et CCVBA

#### Points de vigilances

- Mollégès -Eygalières
- Orgon-Eygalières
- Cohérence de la signalétique
- Enjeux techniques
- Intégrer le CD13 dans la réalisation



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Evaluer le potentiel d'aménagements cyclables des routes communales : réaliser un travail précis avec chaque commune et réaliser une étude foncière</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Connecter le réseau cyclable communal au maillage cyclable intercommunal</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En priorité pour établir le plan d'actions et jalonner les actions</li> <li>• Prendre en compte les trajets Maillane-Graveson pour les élèves qui iront au futur collège (Cf. nouvelle action proposée)</li> <li>• Identifier les routes et chemins avec les communes</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hiérarchisation des études</li> <li>• Concertation avec les territoires voisins et partenaires (réseaux qui concernent les communes, l'interco et le CD13)</li> <li>• Niveau d'implication des communes (services communication) et partenaires sur la thématique</li> <li>• Mettre en avant la sécurité, les traversées, prendre en compte la circulation des PL</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Développer le stationnement vélo adapté et sécurisé à proximité des pôles générateurs de déplacements</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Identifier et proposer du stationnement vélo sécurisé et adapté au niveau des principaux pôles générateurs de déplacements intercommunaux</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consignes vélos comme prochainement au siège de TPA</li> <li>• Entreprise sur le territoire qui propose ses consignes (Sudco Mollégès)</li> <li>• A développer en même temps que les itinéraires</li> <li>• Identification fine des lieux d'implantation</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec les écoles, lieux accueillant du public, lieux touristiques, etc.</li> <li>• Harmoniser avec les services de la Région</li> <li>• Penser au vol des vélos /type de stationnement</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Accompagner le développement du réseau cyclable par un jalonnement intercommunal uniforme</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Proposer un visuel uniforme du jalonnement pour l'ensemble du réseau cyclable de TPA pour que les usagers puissent bien identifier les itinéraires cyclables</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un plan d'ensemble veillant à suivre les points d'interconnexion</li> <li>• Mettre en place une signalisation uniforme</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Routes secondaires : préciser si routes partagées ou interdites sauf riverains et vélos</li> <li>• Continuités du fléchage important</li> <li>• Entretien de la signalétique régulier</li> <li>• Action à mener en parallèle des aménagements (progressivement et après étude de jalonnement)</li> <li>• Uniforme et lisible</li> </ul>



## Libellé de l'action

**Mettre en place des services et équipements vélo (location, réparation, etc.)**

## Axe stratégique de référence

Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence

## Description de l'action

- Un service de location de vélo aux principaux PEM du territoire : Orgon, Barbentane et Châteaurenard
- L'aide à l'achat solidaire de vélo (classique, cargo, VAE, adapté PMR...)
- Des stations de réparation en libre-service (Voie Verte, pôles générateurs, PEM...)
- Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et le vélo école dans tous les établissements élémentaires de TPA
- Les services et accueils vélo

## Avis sur l'action

### Avantages/opportunité

- Développement en fonction de la demande
- Ouverture économique « naturellement » ou un service géré par l'interco
- Projet d'implantation des commerces cyclo à des endroits stratégiques (proximité voie verte) : préemption de locaux par les mairies, recensement de locaux vacants par la MDE

### Points de vigilances

- Cartes/guide pour communication des itinéraires
- Calculateur d'itinéraire
- Couverture de l'ensemble du territoire
- Evaluation des coûts et des prises en charge



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Poursuivre l'apaisement des circulations dans les noyaux villageois</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Développement des zones de rencontres et Z30 sur des secteurs à enjeux (écoles, hyper-centre, ...)</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action déjà engagée sur de nombreuses communes et à poursuivre sur le long terme</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration lors des révisions de PLU</li> <li>Communiquer sur le label Accueil vélo auprès des acteurs du tourisme</li> <li>Dimension PMR importante</li> <li>Cas par cas : stationnement différent selon les communes</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Rééquilibrer l'emprise de la voirie et du stationnement au sein de chaque commune au profit des espaces publics partagés (piétons/personnes à mobilité réduite)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Accompagner les communes dans la définition d'une politique de stationnement afin de libérer de la place pour les cheminements piétons et PMR</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de place aux piétons</li> <li>• Pas de compétence interco</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration lors des révisions de PLU</li> <li>• Anticiper sur le stationnement périphérique à développer</li> <li>• Chaque commune doit s'engager à le faire</li> </ul>



**Libellé de l'action**

**Connecter Mollégès-Gare à l'EV08 par un aménagement en site propre sécurisé**

**Axe stratégique de référence**

Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes

**Description de l'action**

Prolonger la Voie Verte de l'EV08 le long de la RD99 en lien avec le Département et le schéma cyclable de la CCVBA

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Action prioritaire
- Permettre d'accroître les liaisons entre le territoire de TPA et l'extérieur

**Points de vigilances**

- Définir le type de connexion et évaluer les coûts



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Proposer le savoir rouler à vélo (SRAV) et le vélo école dans tous les établissements élémentaires de TPA</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Travailler avec les communes pour identifier les établissements et les classes potentielles pour y développer des formations écoles-vélos</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action facile à mettre en place et peu couteuse</li> <li>• Déjà réalisée dans plusieurs écoles</li> <li>• Coordination de TPA avec les différentes écoles</li> <li>• Permettre l'éducation à la pratique du vélo en sécurité</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoles élémentaires et au-delà (collèges, lycées : futurs usagers)</li> <li>• Communication et sensibilisation des élèves, des parents : carte des itinéraires, animations, évènements, etc.</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Aménager des connexions multimodales sur le pont de Bonpas</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaménager les trottoirs existants du pont et sécuriser la traversée de la RD7N en amont du Pont depuis Noves</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité cyclable (éventuellement piéton) à développer</li> <li>• Est prévu pour la rentrée de septembre 2025, le passage des cars de la Région depuis Noves/Orgon (ligne 706) pour la connexion vers Avignon</li> <li>• Liaisons avec les territoires extérieurs</li> <li>• Utilisation possible pour se rendre sur les lieux de travail (Cf. Agroparc)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de coordination avec les acteurs pour assurer la bonne connexion au-delà du pont (CD84)</li> <li>• Potentiel moins important que le pont de Rognonas mais connexion vers Agroparc et Universités</li> <li>• TPA n'a pas la maîtrise de l'action ni des délais</li> </ul>

**Libellé de l'action (nouvelle action proposée à Eyragues)**  
**Connexions cyclables entre le futur collège d'Eyragues et les communes**

**Axe stratégique de référence**

Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence

**Description de l'action**

Aménager des itinéraires cyclables sécurisés à destination du collège depuis les communes de secteur

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Connexions prioritaires vers Maillane et Graveson

**Points de vigilances**

- Peu d'itinéraires

## Table thématique

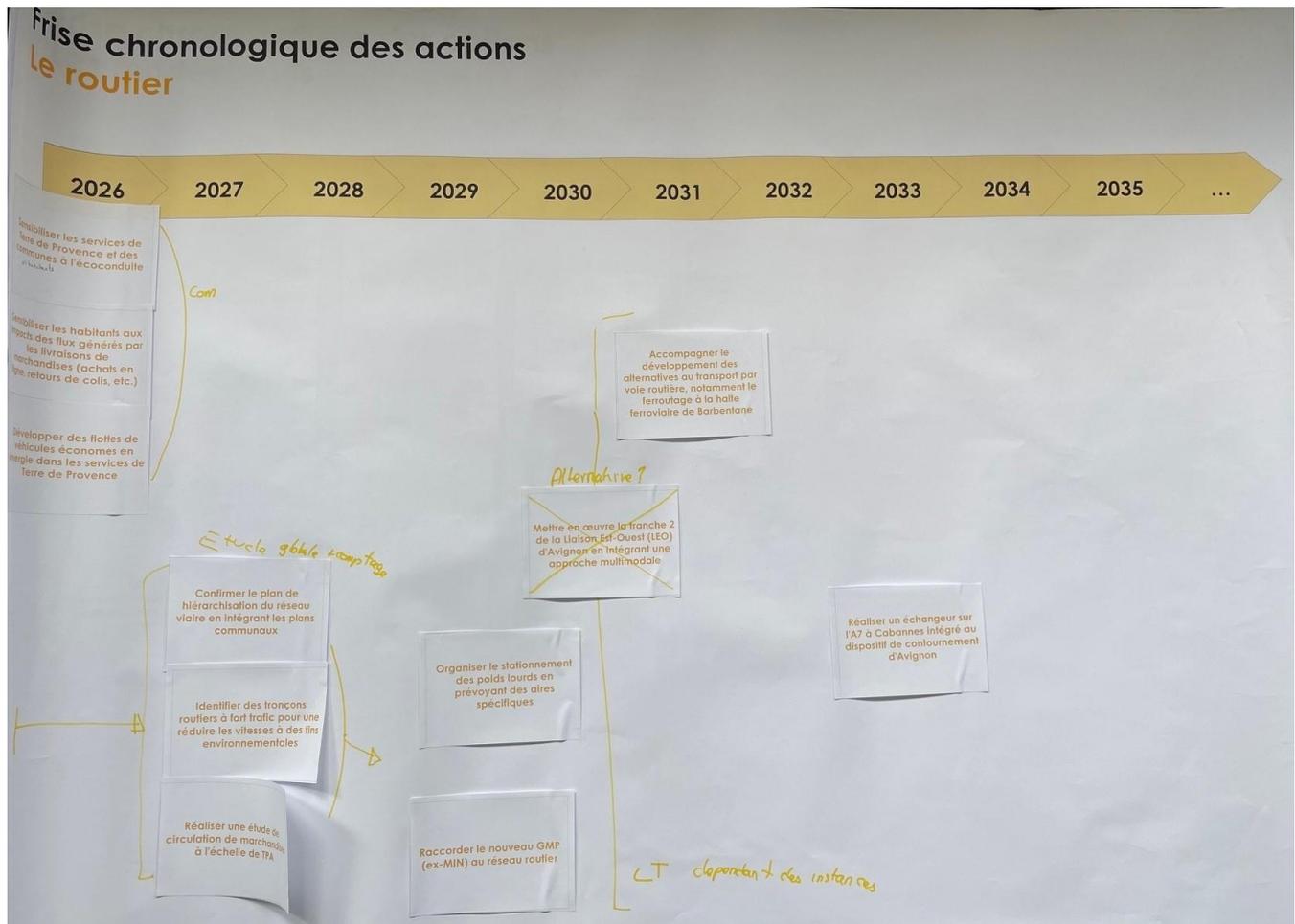
4)

5) Voirie

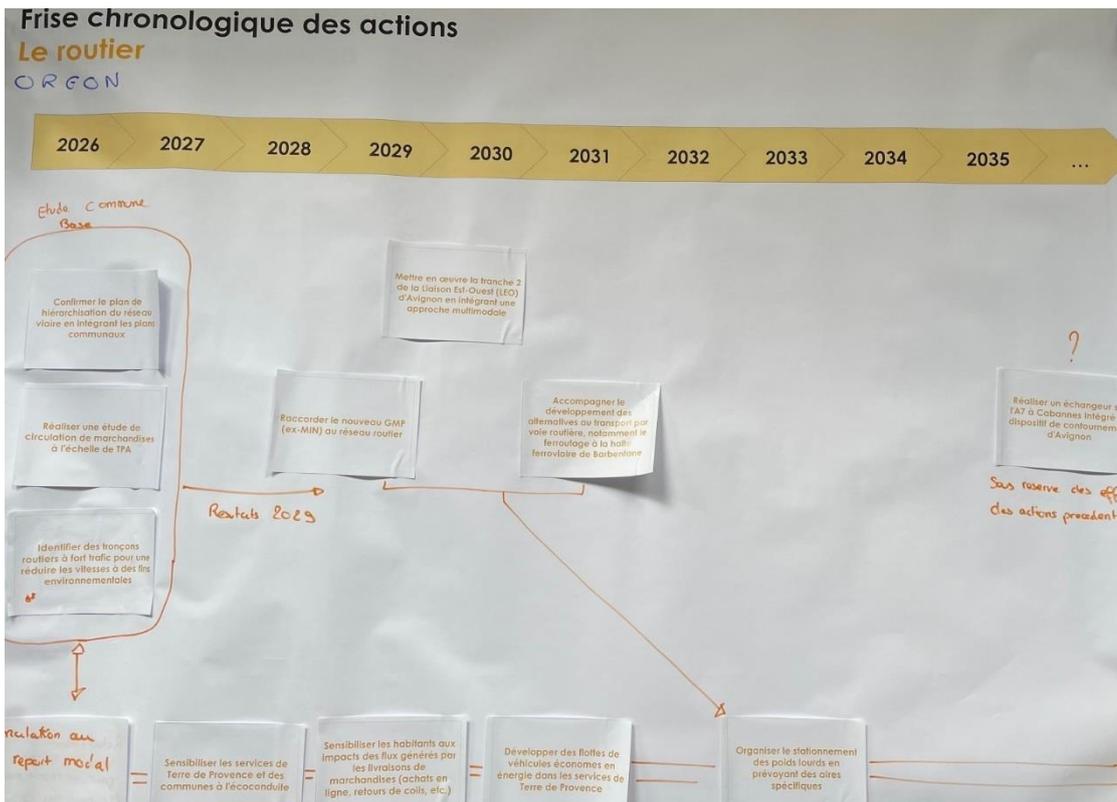
### Personnes présentes sur l'un des 3 ateliers

- BC ; MB ; ACP ; SB ; CH ; FS ; LJ ; CB ; GB

## Eyragues :



**Orgon :**





<b>Libellé de l'action</b>	
<b>Mettre en œuvre une nouvelle connexion vers Avignon en intégrant une approche multimodale</b>	
<b>Axe stratégique de référence</b>	
Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds	
<b>Description de l'action</b>	
Proposition de la DREAL d'une mise à jour du projet s'inscrivant dans le périmètre de la DUP de 2003, intégrant une approche intégrée dans son environnement : réduction du gabarit (passage d'une 2x2 voies à une voie), mise à plat du projet, aménagement d'une piste cyclable, etc.	
<b>Avis sur l'action</b>	
<b>Avantages/opportunité</b>	
<b>Points de vigilances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat dépendant des études</li> <li>• Massification Hub à proximité du MIN (Cavaillon pour l'année prochaine)</li> </ul>



**Libellé de l'action**

**Raccorder le nouveau Grand Marché de Provence (ex-MIN) au réseau routier**

**Axe stratégique de référence**

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

**Description de l'action**

Réaliser un barreau au nord de Châteaurenard entre la LEO et le MIN afin de canaliser le trafic PL et éviter la zone urbaine de Châteaurenard

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Hub de massification par camion à proximité avec Cavaillon pour l'année prochaine
- 2026 : réduire camion, réduire GES, réduire points noirs

**Points de vigilances**

- Axe saturé /MIN trafic ajouté : comment gérer cet apport sans impacter les riverains ?
- Un Grand marché de Provence (MIN) qui se développera sans la zone des Iscles avec 2 autres pôles (30 ha)
- Un Grand marché de Provence (MIN) déplacé à l'Est de Châteaurenard impliquant la réutilisation du réseau viaire existant
- Etudier quantitativement et qualitativement les flux routiers logistiques (OD) afin de prioriser les actions à prévoir sur ces derniers.



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Réaliser un échangeur sur l'A7 à Cabannes intégré au dispositif de contournement d'Avignon</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser un échangeur à Cabannes afin de réduire le trafic sur le pont de Bompas : nouveau point d'entrée sur le territoire depuis l'A7 sans passer par l'échangeur d'Avignon Sud</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour doubler le pont de Bompas</li> <li>• Un espace identifié à proximité de l'aire de repos et du pont / projet 8x moins cher que le doublement de Bompas (plutôt demi-échangeur)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contestation environnementale possible</li> </ul>



**Libellé de l'action (nouvelle action proposée à Orgon)**

**Inciter au report modal**

**Axe stratégique de référence**

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

**Description de l'action**

- Signalétique ponctuelle des aménagements vers les PEM
- Sensibilisation au non-déplacement
- Lutter contre l'autosolisme (covoiturage, etc.) : radar, voie dédiée...

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

**Points de vigilances**

**Libellé de l'action**

**Identifier des tronçons routiers à fort trafic pour une réduire les vitesses à des fins environnementales**

**Axe stratégique de référence**

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

**Description de l'action**

Proposer des réductions des vitesses sur des tronçons fortement circulés notamment sur l'A7, RD7N, RD28...

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

**Points de vigilances**

- D99 (plan de Parc)
- Réduction de vitesse pas respectée : mettre en place des dispositifs
- Réduire aussi le bruit
- Cibler des opportunités en fonction des résultats des comptages



<b>Libellé de l'action</b>	
<b>Réaliser une étude de circulation de marchandises à l'échelle de TPA</b>	
<b>Axe stratégique de référence</b>	
Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds	
<b>Description de l'action</b>	
En lien avec l'action du plan de hiérarchisation du réseau viaire, coordonner les acteurs de la logistique afin d'optimiser au mieux les déplacements (taux de remplissage, mutualisation, exploitations...	
<b>Avis sur l'action</b>	
<b>Avantages/opportunité</b>	
<b>Points de vigilances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude comptage logistique</li> <li>• Cf. MIN</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Organiser le stationnement des poids lourds en prévoyant des aires spécifiques</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Identifier des emplacements stratégiques impactant le moins possible le trafic et le stationnement actuel</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains aspects de cette action peuvent être pris en charge par Terre de Provence</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendant des autres fiches actions</li> <li>• Problème du ZAN</li> <li>• Concertation avec les communes et le Département</li> <li>• Sur des espaces libres, privilégier le stationnement PL plutôt que le logement</li> <li>• Terrains mutualisés</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Accompagner le développement des alternatives au transport par voie routière, notamment le ferroutage à la halte ferroviaire de Barbentane</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser une plateforme de marchandise multimodale au niveau de la friche ferroviaire de Barbentane</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion à l'échelle nationale : fonction d'incitation et de prise de position</li> <li>• Bénéficier d'une étude de trafic avec des projections pour établir les impacts et les solutions à prévoir</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Sensibiliser les habitants aux impacts des flux générés par les livraisons de marchandises (achats en ligne, retours de colis, etc.)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser une campagne de communication auprès des habitants et mettre en place des ateliers de sensibilisation et évènements participatifs</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions dans les écoles</li> <li>• Niveau communal : évènements, communication, affichage indiquant les bons comportements (exemples chiffrés, etc.) ...</li> <li>• Promotion des circuits courts</li> </ul>

**Libellé de l'action**

**Développer des flottes de véhicules économes en énergie dans les services de Terre de Provence**

**Axe stratégique de référence**

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

**Description de l'action**

Renouveler la flotte de véhicules du pôle service de proximité et notamment du service Déchetteries

<b>Avis sur l'action</b>	
<b>Avantages/opportunité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemple et positif</li> <li>• Bienfaits écologiques et économiques</li> </ul>
<b>Points de vigilances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un travail de Terre de Provence à réaliser avec les acteurs économiques et communes sur lequel il est possible d'agir notamment au travers de subventions</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Sensibiliser les services de Terre de Provence et des communes à l'écoconduite</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Réaliser un diagnostic des usages, une formation à l'écoconduite et un support de communication</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action facile à mettre en œuvre</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A mettre en œuvre pour les habitants également</li> </ul>



**Libellé de l'action**

**Confirmer le plan de hiérarchisation du réseau viaire en intégrant les plans communaux**

**Axe stratégique de référence**

Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds

**Description de l'action**

Réaliser une étude de comptage sur l'ensemble du réseau viaire de TPA, en lien avec le Département, afin d'identifier les tronçons surfréquentés et proposer des réorientations routières pour le trafic de transit

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Canaliser le trafic

**Points de vigilances**

- Waze et autres plateformes de trafic : vérifier les alternatives proposées et mener un travail de gouvernance à ce sujet
- Intégrer les projets extérieurs (ZIP, MIN du Grès...) et futures extensions d'Orgon
- Obtenir une projection en fonction des projets développés (à intégrer dans le CCTP de l'étude), prise en compte des plans SCOT, ZAN...
- Etude qui va affirmer la suite des actions à mener
- Eviter le transit
- Schéma directeur à mettre en place (Cf. MIN) pour prioriser
- Complexifier l'itinéraire ou le contraindre pour être plus dissuasif



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation global</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Etablir une stratégie de communication globale qui s'applique tout au long du PDM pour informer et sensibiliser les habitants (et usagers du territoire) à l'intérêt d'utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Point de départ de toute action pour la suite : à mener en continue</li> <li>• Avoir un visuel commun à toutes les actions mobilité de TPA (PEM, bus, vélo, etc.)</li> <li>• Facilement et rapidement mis en œuvre (ex : connaissance des services en gare d'Orgon)</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A établir rapidement</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Développer une information de type multimédia sur les services existants</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  S'appuyer sur différents médias du territoire (journaux locaux, panneaux lumineux, réseaux sociaux, sites web...) pour informer les habitants des services qui s'offrent à eux</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A développer en même temps que le réseau de TPA</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des supports simples, adaptés à tous les publics</li> <li>• Coordination avec la Région/ZOU !</li> </ul>



**Libellé de l'action**

**Travailler avec la Région et les partenaires pour avoir une interface web simple (calculateur d'itinéraire, comparateur) comportant toutes les offres TC disponibles, peu importe le réseau**

**Axe stratégique de référence**

Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets

**Description de l'action**

Développer un service d'information voyageur et calculateur d'itinéraire (web, application), en coordination avec les services déjà en place

**Avis sur l'action**

**Avantages/opportunité**

- Avoir toute l'offre sur une même interface

**Points de vigilances**

- Coordination Région échelle des COM
- Multiplicité des partenaires et des réseaux

### Libellé de l'action

## Inciter au développement des Plan de Mobilité Employeur et du télétravail

### Axe stratégique de référence

Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets

### Description de l'action

Accompagner les entreprises du territoire pour travailler sur les mobilités domicile-travail et professionnelles, faciliter le télétravail et promouvoir les actions à mettre en œuvre

### Avis sur l'action

#### Avantages/opportunité

- Têtes de réseau qui permettront d'engager et soutenir de nombreuses actions du PDM
- Impact positif sur la circulation quotidienne
- Donner des solutions et des moyens aux salariés qui ont du mal à se déplacer

#### Points de vigilances

- Travailler avec les entreprises du territoire
- Besoin d'un suivi dans le temps



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Créer une identité visuelle et bien identifier (et distinguer) les arrêts, les horaires, les points de connexion TC /vélo/covoiturage</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Travailler sur une charte graphique dédiée à l'ensemble des services de mobilité et commune à tout le territoire</p>	
<p><b>Avis sur l'action</b></p>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idem actions précédentes (plan de communication globale)</li> <li>• Action à mettre en place immédiatement</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Réaliser un plan d'évènementiel pour encourager les pratiques alternatives (semaine européenne de la mobilité, fête du vélo, etc.)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  Intégré au plan de communication global, il s'agit d'organiser une stratégie spécifique d'évènementiel en lien avec les animations locales, nationales, culturelles, sportives, etc. existantes afin d'inciter au changement de mode de déplacement</p>	
<b>Avis sur l'action</b>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idem actions précédentes (plan de communication globale)</li> <li>• Diffuser l'information</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A corrélér avec les mairies et les services de TPA</li> </ul>



<p><b>Libellé de l'action</b>  <b>Diffuser l'information de l'offre lors des grands événements (festivals d'Avignon et d'Arles)</b></p>	
<p><b>Axe stratégique de référence</b>                  Axe transversal : communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets</p>	
<p><b>Description de l'action</b>                  S'appuyer sur les grands évènements locaux pour communiquer et diffuser l'information autour de la mobilité</p>	
<b>Avis sur l'action</b>	
<p><b>Avantages/opportunité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Idem actions précédentes (plan de communication globale)</li> <li>• Attractivité touristique et développement économique local</li> <li>• Faire connaître l'offre</li> </ul>
<p><b>Points de vigilances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important : passer par les mairies en tant que point de relais (diffusion)</li> </ul>

c. La réunion de concertation

## TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

# La mobilité de demain se dessine aujourd'hui

Une réunion publique a présenté le nouveau plan de mobilité de l'agglomération, à Eyragues. Objectif : dresser la feuille de route pour transformer les déplacements d'ici 2035.

Élus, techniciens et habitants se sont retrouvés salle de La Bastide à Eyragues, pour débattre de l'avenir des transports dans les 13 communes de Terre de Provence Agglomération. Cette réunion publique marque une nouvelle étape dans l'élaboration du plan de mobilité, fruit de plusieurs mois de concertation.

Après un état des lieux précis, réalisé à partir d'ateliers, de rencontres communales et d'un registre numérique, le territoire a identifié ses priorités : améliorer les liaisons avec les villes voisines, réduire la dépendance à la voiture et favoriser les modes de déplacement doux.

"Nous voulons une mobilité à la fois plus durable, plus solidaire et plus efficace", résume Corinne Chabaud, présidente de l'agglomération, citée lors de la soirée.

### Moins de voitures, et deux fois plus de vélo

Le plan vise à faire passer la part de la voiture individuelle de 69% à 50% d'ici 2035, à tripler l'usage des transports collectifs et à doubler la pratique du vélo. Parmi les mesures annoncées figurent la création de nouveaux franchissements de la Durance, le développement de la voie verte "Durance à vélo", la mise en place de parkings relais et de pôles d'échanges multimodaux, la tarification



La sécurisation des déplacements à vélo fait partie, parmi d'autres orientations, des axes majeurs du plan de mobilité. / PHOTO J.-L.M.

“ Nous voulons une mobilité à la fois plus durable, plus solidaire et plus efficace.,,

CORINNE CHABAUD,  
PRÉSIDENTE DE  
L'AGGLOMÉRATION

solidaire pour les transports et la sécurisation des chemements piétons et cyclables.

La démarche, saluée pour son ouverture à la participation citoyenne, doit encore mobiliser davantage d'habitants. Les élus insistent sur la nécessité d'une gouvernance partagée, avec l'appui des communes, du Département, de la Région et des associations locales.

Le plan de mobilité sera présenté au conseil communautaire le 17 juillet, avant une consultation des partenaires

institutionnels et une enquête publique prévue fin 2025.

L'approbation définitive est attendue début 2026, pour un lancement progressif des premières actions. "Ce plan est une feuille de route pour réinventer nos déplacements et améliorer la qualité de vie", conclut la présidente.

Les habitants sont invités à rester mobilisés pour faire de Terre de Provence un territoire exemplaire en matière de mobilité durable.

Jean-Louis MANIFACIER

« La Provence » le 12 juin, retour sur la réunion de concertation et la proposition de plan d'actions.

# Concertation – Réunion publique

## Plan de mobilité Terre de Provence Agglomération

### Compte-rendu

Envoyé en préfecture le 24/07/2025

Reçu en préfecture le 24/07/2025

Publié le 24/07/2025

ID : 013-200035087-20250717-DEL2025\_150-DE



<b>Date</b>	12 juin 2025 à 18h30	<b>Lieu</b>	Eyragues – Salle de la Bastide
<b>Objet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partage de la stratégie</li><li>Présentation et échanges autour du programme d’actions</li></ul>		
<b>Participants publics</b>	: 8 personnes		
<b>Intervenants : Elus :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence Agglomération</li><li>Serge PORTAL, Maire d’Orgon, Vice-Président de Terre de Provence Agglomération en charge des mobilités</li><li>Michel GAVANON, Maire d’Eyragues</li></ul>		
	Et services de Terre de Provence Agglomération et équipe de l’Agence d’Urbanisme du Pays d’Aix Durance (AUPA)		

### Séquence 1 : Introduction et prise de parole des élus

Corinne Chabaud accueille et présente l’objectif de la réunion accompagnée de Serge Portal et Michel Gavanon.

### Séquence 2 : Rappel du calendrier et de la méthodologie de réalisation du Plan de Mobilité

Présentation d’un diaporama par :

- Patrice Fournier et Etienne Cochet

Une présentation en plénière rappelant le calendrier de la démarche et l’état d’avancement, ainsi qu’un rappel de la méthode d’élaboration du PDM avec les ateliers communaux et la tenue d’un registre numérique pendant 2 mois (2 fois 1 mois chacune des phases).

### Séquence 3 : Présentation de la stratégie et des objectifs chiffrés

Terre de Provence Agglomération présente la stratégie validée par les élus en Commission mobilité le 29 avril dernier, ainsi que les objectifs à atteindre visés par le PDM, en termes de parts modales et de réduction de la place de la voiture. 5 axes stratégiques sont ainsi développés corrélés à 14 objectifs chiffrés.

### Séquence 4 : Echanges autour du programme d’actions

Un temps de travail sur table est proposé aux participants qui se regroupent les axes thématiques autour de 3 tables :

- Voirie, trafic et logistique / Marche et espaces publics
- Transports collectifs / Intermodalité
- Pratique cyclable / Communication et services

Compte tenu du nombre de participants, l’ensemble des échanges se fait de façon collective en rotation sur les tables. Les 70 actions sont ainsi passées en revues.

Globalement, les participants confirment et valident les actions soumises, issues des analyses du diagnostic et des ateliers techniques donc déjà en grande partie partagées.

Il est évoqué le fait que certaines actions sont déjà en cours dans des communes, c'est le cas d'actions autour du vélo notamment la pose de racks à vélo à proximité des pôles générateurs ou encore la mise en place du SRAV dans les écoles.

Quant à la problématique de la logistique « urbaine » liée au ramassage en direct sur les exploitations par des PL exerçant des contraintes fortes sur les petites voiries communales, il est évoqué l'idée de développer un ramassage par petits véhicules propres. Une piste d'action à creuser qui est mentionnée comme étant déjà réalisée par une entreprise locale.



Le compte-rendu de la réunion de concertation du 12 juin en texte et images

#### 4) Les données issues du registre de concertation numérique

##### a. *L'analyse des contributions*

Sur les 51 contributions proposées 49 ont été publiées sur le registre numérique de concertation, deux périodes particulièrement actives sont concernées, celle de la phase de la concertation sur le diagnostic qui a vu apparaître le plus grand nombre de contributions, alors que la phase se rapportant au plan d'actions a vu un nombre plus réduit de contribution déposé. Il en est de même sur le nombre de visiteurs.

Les contributions non publiées correspondent à des demandes de renseignements sur les dates de réunions publiques ou des informations sur la présence de telle ou telle personne à cette réunion.

La plus part des contributions questionnent la sécurisation du réseau cyclable ; plusieurs contributeurs sollicitent la réalisation d'un axe cyclable sur la LEO1 afin de rejoindre notamment la gare TGV ; Si la qualité des transports scolaires est reconnu de nombreux contributeur souhaite une amélioration de la desserte des principales polarités

externes au territoire comme Avignon ; d'autres souhaitent également le développement de liaison entre les communes du territoire ou l'instauration de ligne de rabattement vers Chateaurenard.



b. Les données statistiques

# REGISTRE NUMERIQUE

by Publilégal

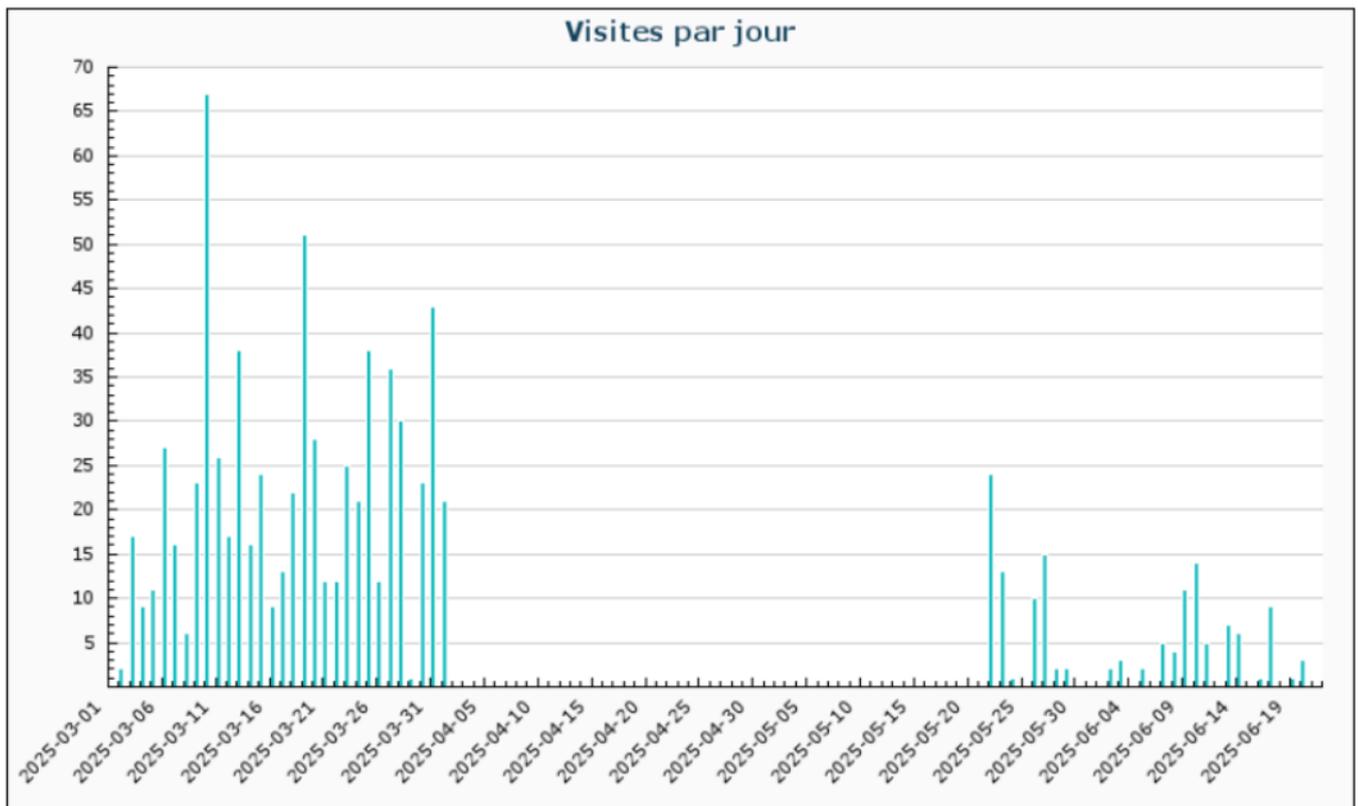
## REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUETE PUBLIQUE

### CONCERTATION RELATIVE AU PLAN DE MOBILITÉ TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION

Rapport statistiques du 01/03/2025 au 21/06/2025 Rapport  
général le 02/07/2025 à 14:27:16

#### Visites

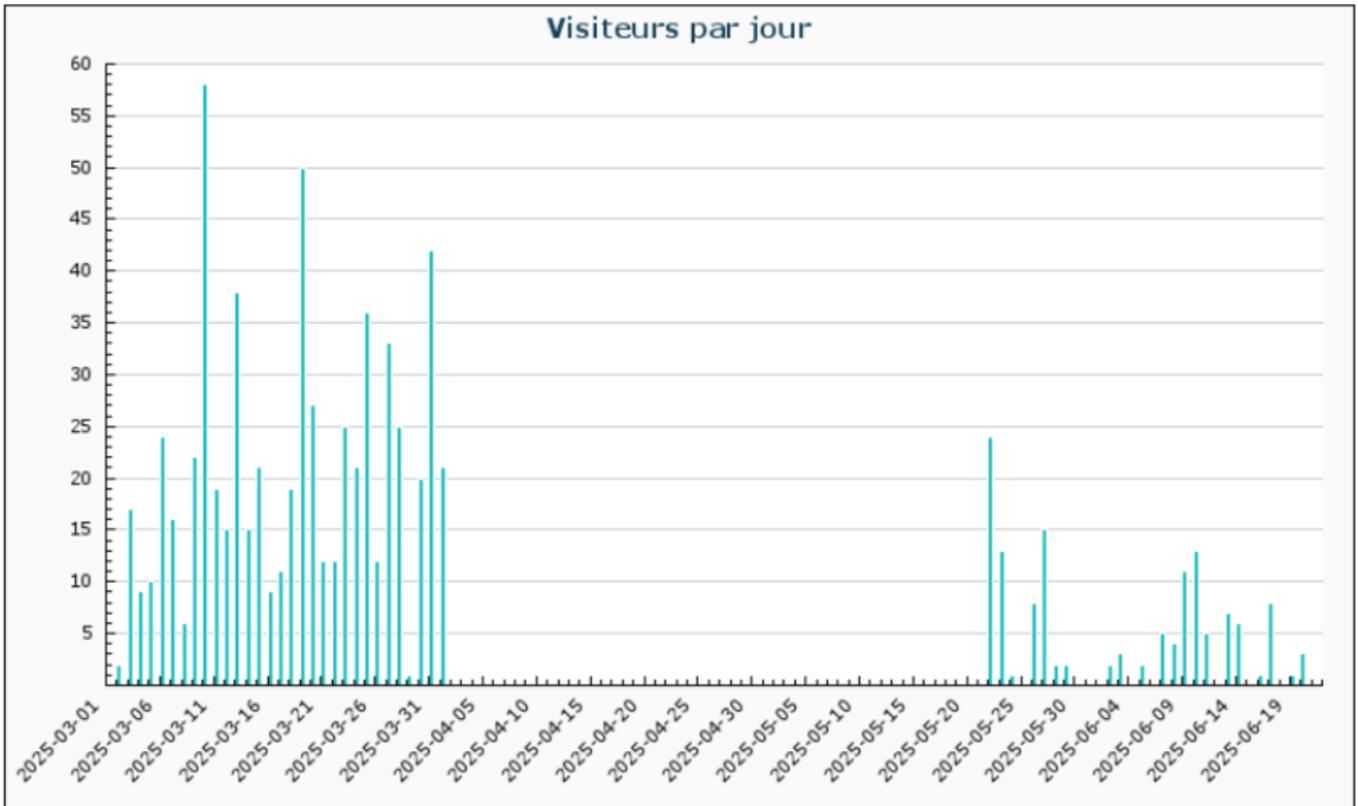
Il s'agit du nombre de visites par jour. (Un même visiteur peut avoir effectué plusieurs visites)



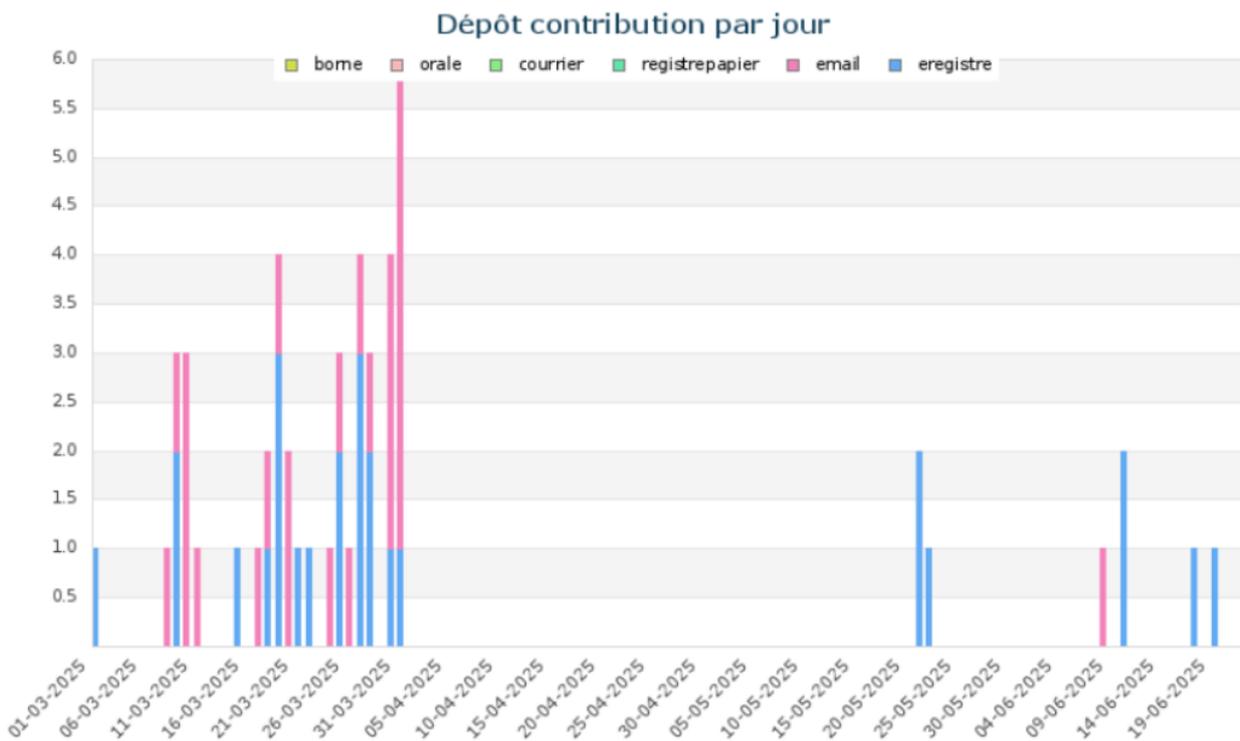


## Visiteurs

Il s'agit du nombre de personnes ayant visité au moins une fois le registre.



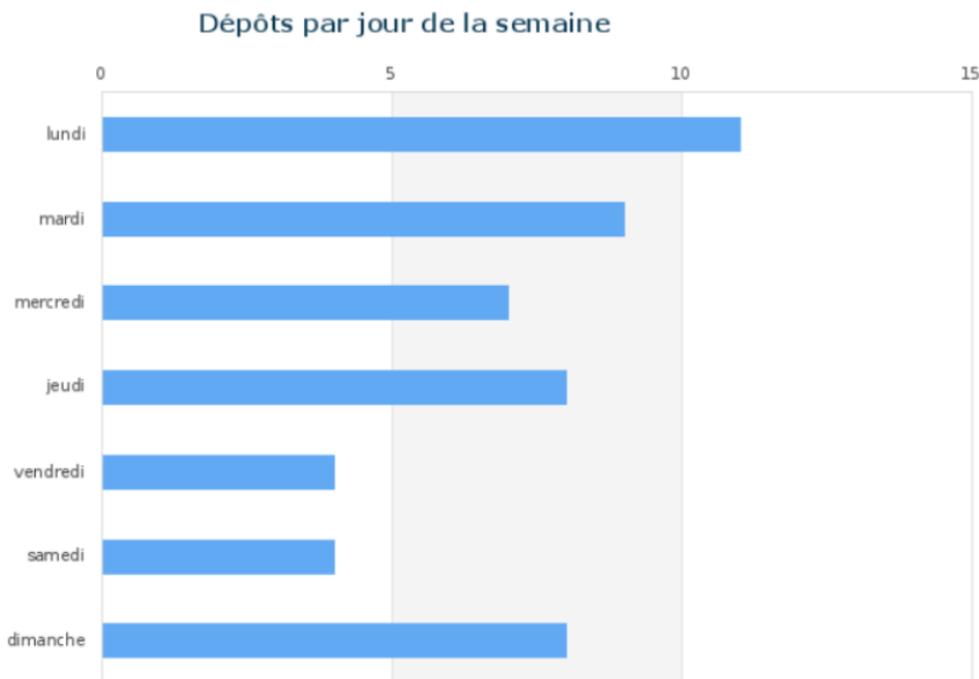
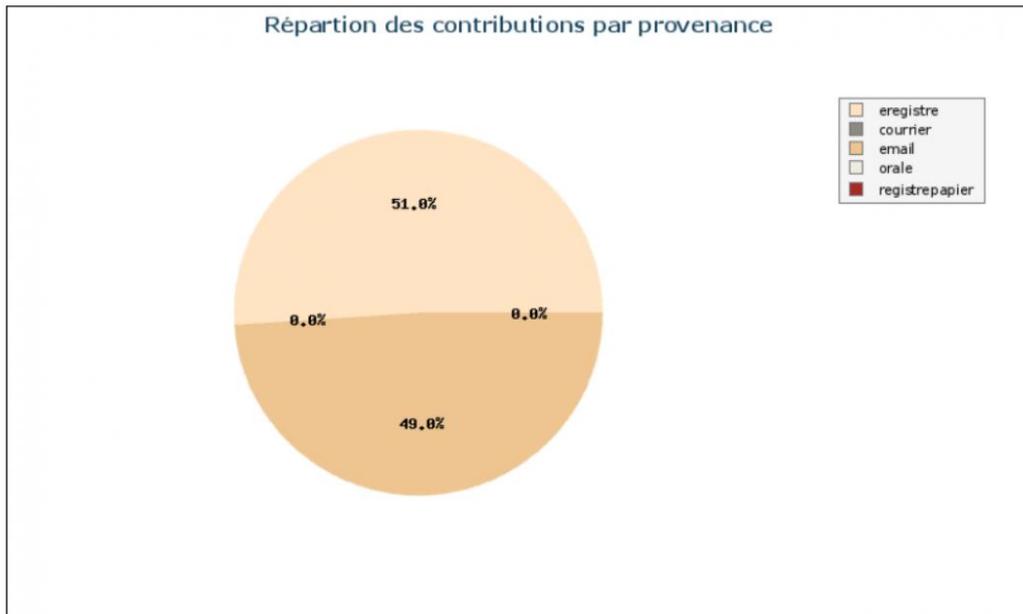
## Contributions



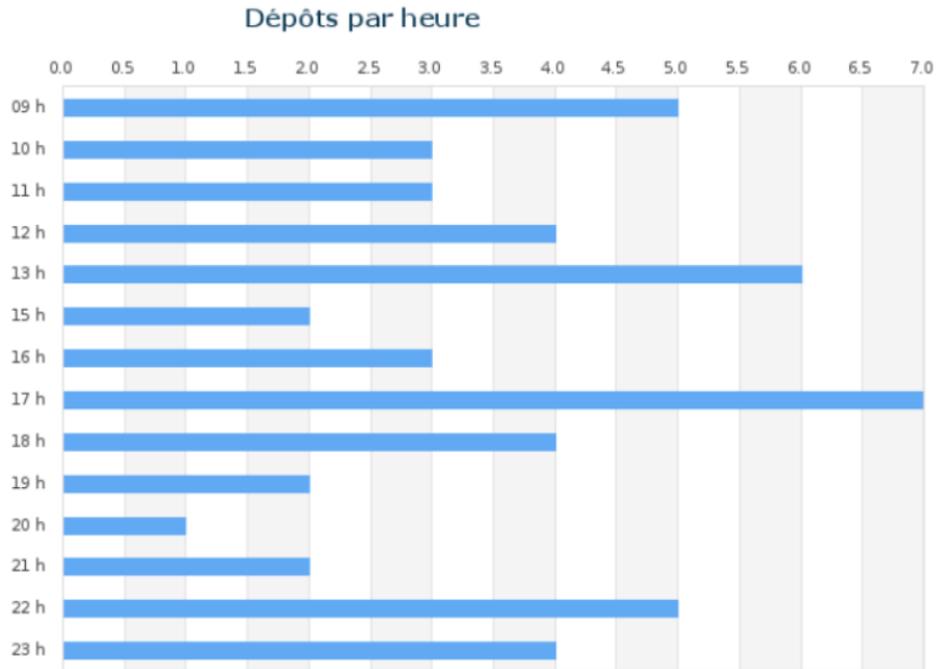
Il y a eu 51 contributions enregistrées :

- 26 contributions déposées sur le registre numérique
- 25 contributions reçues par e-mail

Le temps moyen de dépôt d'une contribution sur le registre numérique est de 1 heure 13 minutes 49 secondes. (26 minutes 53 secondes en moyenne sur nos registres numériques). Il y a eu 0.19 pièce(s) jointe(s) déposée(s) avec les contributions sur le registre numérique. (0.18 en moyenne sur nos registres numériques). Les contributions numériques comportent en moyenne 1133 caractères (moyenne habituellement constatée sur nos registres numériques : 1239 caractères)



Soit 76.47% des dépôts en semaine et 23.53% le week-end (moyenne habituellement constatée sur nos registres numériques : 79.1% en semaine, 20.9% le week-end).

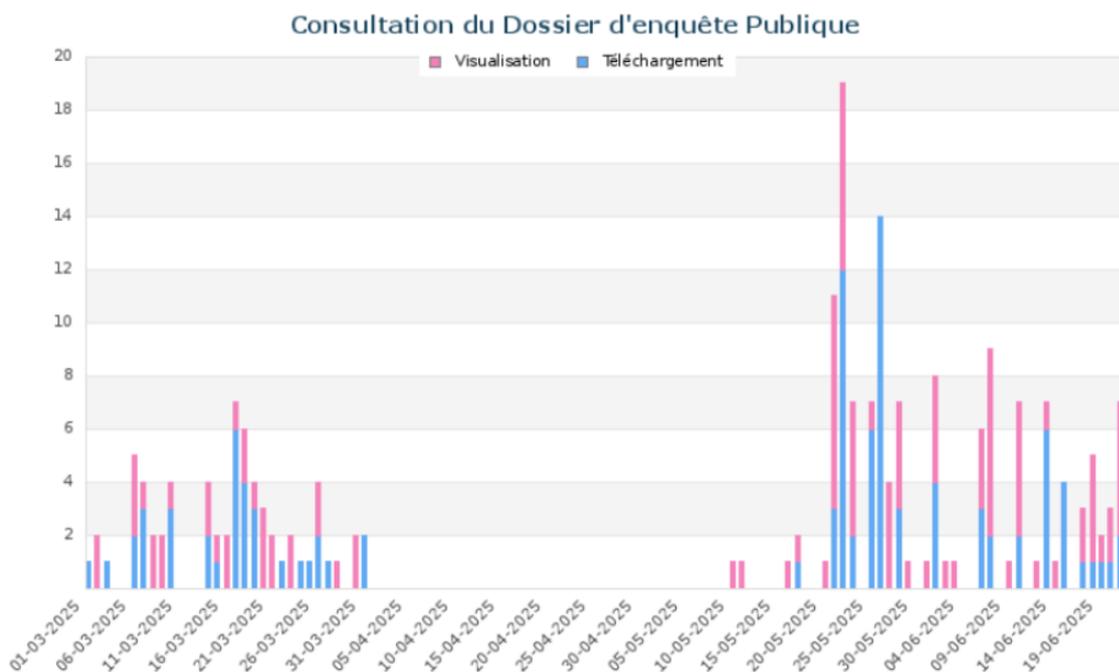


Soit 35.29% des dépôts en heures ouvrées (*moyenne habituellement constatée sur nos registres numériques : 41.86%*).

### Dossier d'enquête

Sur la durée de l'enquête les documents ont été téléchargés 101 fois et visualisés 105 fois.

### Détail par jour



## Détail par fichiers

Pendant la durée d'ouverture du registre, il y a eu 101 téléchargements et 105 visualisations.

- Diagnostic- Téléchargement 42, visualisation 65 ;
- PDM Stratégie- Téléchargement 14, visualisation 13 ;
- Pistes Actions- Téléchargement 14, visualisation 14 ;
- Réunions publiques :
  - o CR réunion publique diagnostic 26032025 - Téléchargement 31, visualisation 12 ;
  - o CR réunion publique plan d'actions 12062025 - Téléchargement 0, visualisation 1.

Document	Téléchargement	Visualisation
PDM TPA Diagnostic	42	65
Stratégie	14	13
Pistes Actions	14	14
CR réunion publique diagnostic	31	12
CR réunion publique plan d'actions	0	1

## Provenance géographique des déposants :

Il s'agit des adresses déclarées par les déposants lors de la saisie de leur contribution.

Bouches-du-Rhône : 24

Tarn-et-Garonne : 1

Vaucluse : 1